

Suite à la Colline

Automne 2006

Dans ce numéro...

La Bibliothèque du Parlement: Hier et aujourd'hui

Un entretien avec Audrey O'Brien, première
femme à occuper le poste de greffière de la
Chambre des communes

Où sont-ils maintenant:
Des nouvelles de nos anciens stagiaires



L'Association canadienne des ex-parlementaires

Lettres



Cher Doug,

Ce petit mot afin de vous faire savoir à quel point j'ai apprécié mon déjeuner et ma soirée avec l'Association (Réunion régionale de l'ACEP à Winnipeg). Vous avez assurément su susciter l'intérêt. Je vais faire tout mon possible pour assister à l'une de vos réunions à Ottawa.

Je souhaite, une fois encore, vous remercier pour ce déjeuner et pour cette soirée de croisière que j'ai grandement appréciés. Je suis réellement désolé de ne pas avoir pu assister aux deux autres événements.

Je vous souhaite tout le succès possible dans vos projets.

Avec mes sincères salutations,
*Nathan Nurgitz, représentant du parti Progressif
Conservateur au Sénat de 1979 à 1993*

Cher Doug,

J'ai bien reçu une copie de Suite à la Colline et je tiens à féliciter votre Association pour cette excellente publication, truffée d'articles d'intérêt pour vos membres et qui semble insister sur les similitudes entre nos deux pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

*L'honorable Peter J. Gresham, President
Association of Former Members of the Parliament of New
Zealand (Association des ex-parlementaires de la Nouvelle-
Zélande)*

Bonjour tous le monde,

Merci encore de nous avoir envoyé des photos de l'assemblée annuelle de l'ACEP, qui s'est tenue en juin.

Vous faites tellement du bon travail pour nous fournir les photos, en plus de l'enregistrement du Service commémoratif et de la remise des Prix de reconnaissance pour services exceptionnels. Je suis toujours impressionné par votre travail de planification pour l'Association.

Nous avons hâte de vous revoir en 2007!

Bien à vous,

*Bruce Halliday
Représentant du Parti progressiste-conservateur,
de 1974 à 1993, dans Oxford (Ontario)*

Mot du rédacteur en chef

Le numéro estival de Suite à la Colline vous parvient très en retard. Nous profitons grandement des services sans frais de l'imprimerie parlementaire, mais celle-ci doit traiter des priorités avant notre publication. Ainsi, les besoins des députés et des comités permanents ont préséance sur nous. Nous le comprenons et nous l'acceptons, mais c'est très contrariant. Nous pouvons nous consoler en nous disant que nous épargnons plusieurs milliers de dollars que coûterait chaque numéro auprès d'un imprimeur commercial.

Nous sommes très satisfaits de nos internes et nous apprécions beaucoup le travail de rédaction qu'ils font pour nous. Cependant, ils arrivent et repartent. Leur diplôme semble les conduire vers une carrière prometteuse ou vers des études supérieures et il faut les remplacer par d'autres étudiants. Pour notre numéro de l'été, nous avons connu plusieurs mutations de ce genre ce qui, combiné à l'absence de notre rédacteur en chef parti se reposer sous le soleil blafard de Terre-Neuve, a fait en sorte que notre production a un peu dérapé et que des erreurs ont été commises.

Quant à nos avis de décès, nous sommes embarrassés au plus haut point. La photo de notre ex-collègue estimé, Cliff McIsaac apparaît au mauvais endroit et celle du juge John Gilbert a été complètement oubliée. Nous regrettons profondément ces erreurs; nous avons apporté les correctifs dans le présent numéro.

Mon mea culpa n'est pas fini. Les entrevues qui ont eu lieu durant notre AGA devaient figurer dans la revue de façon équilibrée. Ce ne fut pas le cas et nous en sommes bien peinés. Enfin, le dernier article, *En conclusion, M. Le Président* est issu d'une entrevue et n'a pas été écrit directement par Betty Kennedy. Nous vous demandons de nous en excuser.

Comme ex-politicien, j'ai appris comment faire des excuses pour les fautes commises et les omissions, comme je le fais ici. Il me reste à vous faire une promesse : nous serons plus prudents à l'avenir et nous respecterons nos standards d'excellence dans tous nos prochains numéros.

Keith Penner
Rédacteur en chef



Table des matières

Message du Président

par Doug Rowlandp.4

Réunion régionale de l'ACEP à Winnipeg

par Bud Sherman.....p.6

Dîner bénéfique de la Fondation pour l'éducation

par Mark Mastersp.8

Michael Wilson et la sécurité à la frontière

par Mark Masters.....p.9

Portrait de Audrey O'Brien

par Michelle Collins.....p.10

Qu'est-ce que l'École de la Fonction Publique?

par Danielle O'Connor.....p.12

Rester en contact

par Mark Masters.....p.13

Un combat pour l'amélioration des services à la Bibliothèque du Parlement

par Erik Spicer.....p.14

L'histoire illustrée de la Bibliothèque du Parlement

par Michelle Collins.....p.18

Un entretien avec Bill Young

par Michelle Collinsp.20

Où sont-ils maintenant?

Que sont devenus nos anciens stagiaires.....p.22

Nos nouveaux stagiaires

par Danielle O'Connor.....p.23

Critiques de livres

Jim Fleming donne sa critique du livre *A Chosen Path* de Frank Oberlep.24

Derrek Konrad donne sa critique de *Truth or Politics* de Larry Spencer.....p.25

Bien au-delà de la Colline

Une mission d'espoir par Girve Fretzp.26

Un voyage en Éthiopie par Patricia Torsney.....p.27

L'Afghanistan et le Parlement minoritaire

par Jean-Jacques Blais.....p.28

Développement parlementaire

par Robert Miller.....p.30

En terminant, M. le Président...

par Doug Fisher.....p.31

Nous ont quittés.....p.34

Le nouveau visage de la Bibliothèque.....p.35

Message du Président



par DOUG ROWLAND

Félicitations! Tout le monde sera heureux d'apprendre qu'un de nos membres honoraires et ex-greffier du Sénat, **M. Gordon Barnhart**, a été installé comme lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, le 1er août 2006.

Réunions régionales

Deux réunions fructueuses ont été tenues en région cet automne. La première, qui a eu lieu à Winnipeg les 18 et 19 septembre, fait l'objet d'un rapport ailleurs dans ce numéro. Je tiens toutefois à remercier spécialement **le très honorable Edward Schreyer** et **Mme Schreyer** d'avoir bien voulu m'aider à organiser une des deux activités de Winnipeg, ainsi que **l'honorable John Harvard**, lieutenant-gouverneur du Manitoba, pour l'accueil qu'il nous a fait au Palais du gouvernement et le plaisir évident qu'il prenait à retrouver certains de ses anciens collègues. Je tiens aussi à remercier particulièrement **l'honorable George Hickes**, Président de l'Assemblée législative du Manitoba, et son personnel de leur accueil si chaleureux et de toute leur assistance. Aussi, le hasard a voulu que le capitaine de notre croisière du 18 septembre dernier, **Steve Hawchuk**, soit le frère de l'un de nos membres, **M. Joseph Slogan**, qui n'a malheureusement pas pu assister à la réunion.

L'autre réunion régionale s'est tenue à Halifax du 29 au 31 octobre. Environ 24 personnes y ont assisté. En raison du manque d'espace, un rapport complet de cette réunion paraîtra

dans le prochain numéro du magazine. Entre-temps, je souhaite remercier **l'honorable Mayann Francis**, lieutenant-gouverneure de la Nouvelle-Écosse, **l'honorable Cecil Clarke**, Président de l'Assemblée législative de cette province, et **le commandant Patrick St-Denis**, capitaine du NCSM Charlottetown, pour avoir grandement contribué à faire de cette activité un franc succès. La réception du président, le premier jour, se trouvait à avoir lieu au même hôtel et en même temps que celle du 50e anniversaire de mariage de **l'honorable Gerald Regan** et de son épouse **Carole**. Il va sans dire qu'il y a eu beaucoup de va-et-vient entre les deux réceptions et de photos prises de M. Regan avec **l'honorable John Buchanan**.

Deuxième dîner-bénéfice annuel

Notre deuxième dîner-bénéfice annuel, dont les recettes servent à financer nos programmes pour les jeunes, s'est tenu à Ottawa au Musée canadien de la guerre, le 1er novembre dernier. Un rapport complet de cette activité se trouve à la page 8. Je remercie le conférencier invité, **l'honorable Michael Wilson**, ambassadeur du Canada aux États-Unis et membre de notre association, ainsi que **l'honorable Peter Milliken** qui a agi comme maître de cérémonie. Le succès financier et social de cette activité est dû surtout à **l'honorable Doug Frith**, président de notre Fondation pour l'éducation, à **M. Torrance Wylie** et à son adjointe, **Mme Carly Couture**, avec qui nous avons passé un contrat pour nous aider à organiser tous les aspects du dîner.

Finalement, je voudrais remercier un membre de notre personnel, Mme Susan Simms, qui a travaillé en étroite collaboration avec Torrance et Doug, son habituel souci du détail se révélant un apport important. Mmes Julie Mertens et Céline Brazeau-Fraser ont également apporté une contribution utile à ce projet quand l'organisation des réunions

régionales de Winnipeg et de Halifax leur en laissait le temps.

Institut international des observateurs électoraux

Nous continuons de progresser dans ce projet réalisé en collaboration avec nos homologues américains et européens. Nous avons appris récemment que l'ACDI nous fournira des fonds au cours des trois prochaines années pour nous aider à former nos membres pour l'observation des élections, à déployer ces observateurs, à préparer des rapports efficaces, et à contribuer peut-être ainsi à renforcer constamment la démocratie dans les États concernés.

Communication

L'École de la fonction publique du Canada continue de profiter des connaissances de nos membres. En septembre et octobre, les membres suivants ont participé au programme d'orientation des nouveaux fonctionnaires: **M. André Bernier**, **l'honorable Herb Breau**, **M. John Bryden**, **M. Jeannot Castonguay**, **Mme Marlene Catterall**, **M. Auguste Choquette**, **M. Stanley Dromisky**, **M. Léo Duguay**, **M. Gordon Fairweather**, **l'honorable Sheila Finestone**, **M. Terence Grier**, **le révérend Laverne Lewycky**, **l'honorable Lorne Nystrom**, **l'honorable Gilbert Parent**, **M. Keith Penner**, **M. Roger Pomerleau**, **M. Jack Ramsay**, et **M. Guy St-Julien**.

En tant que commanditaire du Programme de stage parlementaire, que nous finançons pendant une période initiale de trois ans, l'ACEP a organisé en octobre dernier un programme d'orientation pour neuf nouveaux stagiaires parlementaires et neuf ex-parlementaires, programme qui s'est déroulé au restaurant parlementaire, pendant le déjeuner. Les parlementaires suivants étaient présents: **Mme Francoise Boivin**, **l'honorable Don Boudria**, **Mme Madeleine Dalphond-Guiral**, **M. Léo**

Duguay, l'honorable Sheila Finestone, le très honorable Herb Gray, M. Dennis Gruending, M. Douglas Rowland et M. William Tupper.

Pendant la semaine du 6 novembre, quelque 90 enseignants de partout au Canada étaient en ville pour recevoir une formation intensive sur le fonctionnement du Parlement. Ce programme intitulé Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne est organisé par le Bureau des activités pédagogiques de la Bibliothèque du Parlement.

Votre association offre chaque année cinq bourses de 500 \$ chacune pour aider les enseignants à y participer. **L'honorable Don Boudria, l'honorable Jack Murta, M. Patrick Boyer** et moi-même avons représenté l'Association à diverses activités qui ont eu lieu pendant la semaine.

Dans le cadre de nos efforts constants pour offrir des activités pédagogiques aux jeunes Canadiens, je me suis entretenu avec des agents de Rencontres Historica Encounters et d'Aventures de citoyenneté pour déterminer comment l'Association pourrait aider ces deux organismes à réaliser leurs objectifs par rapport aux jeunes Canadiens.

Nous reprenons ainsi le scénario qui a donné de bons résultats avec le Forum pour jeunes Canadiens, où **M. Maurice Foster** a joué un rôle des plus utiles.

Activités de communication

Le 25 septembre, **M. John Bryden** a présidé un débat d'experts lors du colloque Access to Information: Managing Reform and Change, organisé conjointement par le Commissariat à l'information du Canada et l'Association canadienne des journaux. **L'honorable Laurier LaPierre** a pris la parole devant cent étudiants de partout au Canada qui participaient au programme Rencontres Historica Encounters, qui se tenait au Centre Terry Fox, à Ottawa, le 19 octobre. Le 26 octobre, **M. le juge Allan Sulatycky** a fait une présentation sur le Parlement devant des élèves d'une école de Strathmore, en Alberta, et le 9 novembre, **M. Guy St Julien** a pris la pa-



L'honorable David Pratt et Doug Rowland représentant l'ACEP lors de la cérémonie du Jour du Souvenir.

role devant un groupe de visiteurs du Parlement jeunesse du Niger.

Représentation

J'ai eu l'honneur de représenter l'Association lors d'un dîner tenu à l'occasion du départ du haut-commissaire de **la Nouvelle-Zélande, M. Graham Kelly**, au domicile de l'ambassadrice mexicaine, **Mme Maria Teresa Garcia Segovia**, et lors des célébrations des journées nationales de la Malaisie et du Bangladesh.

J'ai aussi assisté au discours prononcé par le président de l'Afghanistan, **M. Hamid Karzai**, lors d'une séance conjointe du Parlement, le 22 septembre. Le 24 octobre, mon épouse et moi étions invités par l'ambassade de Chine et l'Association des conjoints de parlementaires à un défilé de mode de vêtements chinois régionaux et d'époque à l'ambassade. Également en octobre, à l'Invitation du CRDI (Centre de recherches pour le développement international), **l'honorable Don Boudria, l'honorable Jack Murta** et moi-même avons assisté à une présentation organisée par une OGN péruvienne intitulée «Peru: the 2006 Elections and Beyond ».

Le 6 novembre, lors de la cérémonie annuelle du Jour du Souvenir dans la chambre du Sénat, j'étais accompagné par Susan Simms et Céline Brazeau-Fraser.

Le 11 novembre, **l'honorable David Pratt** et moi-même avons représenté l'Association à la cérémonie du Jour du Souvenir au Monument commémoratif de guerre du Canada.

Suite à la Colline

Rédacteur en chef

Keith Penner

Stagiaires à la rédaction

Danielle O'Connor

Stéphanie Houle

Mark Masters

Michelle Collins

Éditeur d'office

Douglas Rowland

Adjointes à la production

Céline Brazeau-Fraser

Julie Mertens

Susan Simms

Comité de rédaction

Jim Fleming

Simma Holt

Betty Kennedy

Laurier LaPierre

Claudy Lynch

Keith Penner

Douglas Rowland

Geoff Scott

Contributeurs

Jean-Jacques Blais

Doug Fisher

Jim Fleming

Girve Fretz

Derrek Konrad

Robert Miller

Douglas Rowland

Bud Sherman

Erik Spicer

Patricia Torsney

Photo à la Couverture

Stéphanie Houle

Photo - page intérieure de la couverture

Mone Cheng

L'équipe de Suite à la Colline vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions.

Chambres du Parlement

Case postale 768, Édifice de l'Ouest

Ottawa, Canada K1A 0A6

Téléphone: 1-888-567-4764

Télécopieur: (613) 947-1764

Courriel: exparl@parl.gc.ca

Publié quatre fois par année.

“On Manitoba! Shine Forth, Brown and Gold!”

par BUD SHERMAN

Ces paroles, que l'on pourrait traduire par « Vas-y Manitoba! Fait briller tes couleurs marron et or! », font partie de la chanson thème des étudiants de l'Université du Manitoba. Notons que l'équipe de football universitaire s'appelle les Bisons et que ses couleurs sont le marron et l'or.

Heureux hasard, la fin de semaine de quatre jours consacrée aux Retrouvailles 2006 des anciens de l'Université du Manitoba coïncidait avec la réunion régionale de deux jours de l'Association canadienne des ex-parlementaires au Manitoba, offrant l'occasion à certains anciens et de l'Université et du Parlement de reconnecter avec leur deux alma mater en quatre jours.

Ces retrouvailles ont d'ailleurs été couronnées de succès car le temps était magnifique, mais aussi parce que les Bisons ont remporté une victoire éclatante. Les étudiants en ont profité pour entonner en chœur leur chanson thème.

Mais cela n'a pas fait ombrage à la rencontre régionale de l'ACEP tenue les 18 et 19 septembre. Même si la température n'a pas été parfaite tout le temps et même si l'enthousiasme n'était pas aussi débordant que celui que l'on peut constater lors d'une partie de football, les anciens parlementaires ont eu droit à un programme aussi enlevé que celui des Retrouvailles.

Nous étions trente-six à participer à cette rencontre, provenant de six provinces, dont la Nouvelle Écosse et la Colombie Britannique. En livrant ce bref compte rendu de nos échanges, je souhaite en premier lieu remercier **messieurs Gordon Earle et Alvin (Al) Mackling**, qui ont tous deux participé à la rencontre et qui m'ont beaucoup aidé à me souvenir de ce qui s'est passé là-bas en septembre. M. Earle est, comme vous le savez tous, un ancien député néo-écossais et M. Mackling est président de l'association des ex-députés

de l'Assemblée législative du Manitoba.

Parmi les personnes présentes comptaient 19 anciens députés, deux sénateurs à la retraite, 11 conjoint(e)s ou invité(e)s des 21 personnes dont je viens de parler et quatre représentants de l'Association des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba.

Le contingent d'ex-parlementaires manitobains comprenait: **le très honorable Ed Schreyer, l'honorable John Harvard, le juge Nathan Nurgitz, l'honorable Jake Epp, l'honorable Ray Pagtakhan, le président de l'ACEP, M. Doug Rowland, Mme Dorothy Dobbie, ainsi que messieurs Léo Duguay, Cyril Keeper, Sig Enns et David Walker.**

Notons la présence également de **Mme Simma Holt**. Quand elle a été élue députée, elle ne représentait pas une circonscription du Manitoba mais elle est une ancienne de l'Université du Manitoba et un prix prestigieux lui a été décerné par cette institution.

Nous avons bénéficié d'une aide incroyable tout au long de notre programme de la part du personnel du bureau de **l'honorable George Hickes**, président de l'Assemblée législative du Manitoba. Nous tenons également à remercier chaleureusement Julie Mertens, Agente de la logistique à l'ACEP.

Une séance de travail intense a été tenue le lundi après-midi après un lunch auquel nous avons été conviés dans la salle à manger de l'édifice du parlement lors duquel le président de l'Assemblée législative, l'honorable Hickes, nous a souhaité la bienvenue.

Lors de cette séance de travail, le président de l'ACEP, **Douglas Rowland**, et l'ancien député **Léo Duguay**, nous ont présenté un rapport conjoint sur la Fondation pour l'éducation de l'ACEP. Cette présentation a été suivie d'un exposé très informatif sur les projets manitobains récents dans le secteur. C'est le ministre responsable de l'Énergie au Manitoba, **l'honorable David Chomiak**, qui a livré cet exposé.

Par la suite, le travail intense s'est transformé en plaisir intense. Le clou de la journée a sans contredit été notre souper-croisière sur la rivière Rouge, au coucher du soleil, à bord d'un bateau à aubes. Malgré le temps frisquet, les participants ont grandement apprécié ce magnifique repas servi dans la salle à manger du bateau, l'ambiance à bord et la vue des lumières de Winnipeg et de Saint-Boniface le soir pendant que nous nous promenions sur les rivières Rouge et Assiniboine. Notre collègue Ed Schreyer nous a fait rire avec son message de bienvenue humoristique.

Le lendemain avant-midi, nous avons eu droit à une visite historique inattendue et tout à fait mémorable du Palais législatif du Manitoba. Notre guide, M. Frank Albo, est un chercheur attaché au Département d'anthropologie à l'Université de Winnipeg.

M. Albo habite Amsterdam, en Hollande, et fait ici des études sur le Palais législatif du Manitoba qui constitue l'un des plus grands classiques du Canada sur le plan architectural.

Fasciné par l'immense beauté du Palais, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, M. Albo en est venu à faire des suppositions intrigantes. Ses interprétations des caractéristiques architecturales marquées et uniques que l'on retrouve dans le Palais, dans les peintures et les sculptures qu'il renferme ainsi que dans son ornementation l'on convaincu que les éléments d'un temple maçonique sont intégrés dans la structure. Voilà qui nous oblige à nous poser la grande question : pourquoi?

Notre rencontre régionale s'est terminée d'une manière très agréable dans le cadre d'un lunch qui a eu lieu au Palais du gouvernement, auquel nous a conviés **l'honorable John Harvard**, lieutenant gouverneur du Manitoba.

Bud Sherman a représenté la circonscription de Winnipeg-Fort Garry, Manitoba en tant que Progressif Conservateur de 1965 à 1968

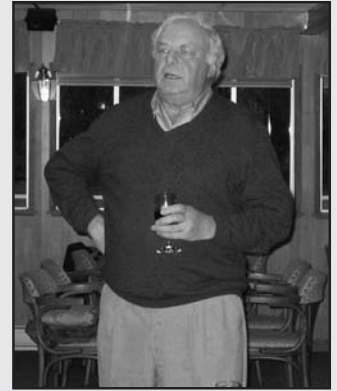
Réunion régionale de l'ACEP à Winnipeg



Doug Rowland remercie l'honorable David Chomiak, ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie du Manitoba, pour sa présentation sur les récentes initiatives dans le domaine de l'énergie du Manitoba.



Frank Albo (droite) offre aux participants une nouvelle vision du Palais législatif du Manitoba.



Le très honorable Edward Schreyer à bord du Paddlewheel Queen.



M. Léo Duguay et M. Louis R. (Bud) Sherman à la séance de travail.



Les deux présidents: M. Doug Rowland (gauche), président de l'Association canadienne des ex-parlementaires, et M. Al Mackling, président de la Manitoba Association of Former MLAs.



L'honorable George Hickes, président de l'Assemblée législative du Manitoba, souhaite la bienvenue.



L'honorable John Harvard, Lieutenant-gouverneur du Manitoba, accueille Mme Simma Holt.



De gauche à droite: Mme Verona Jackson, M. Ovid Jackson, l'honorable John Harvard, Mme Jill Adams et l'honorable Peter Adams.

Photos prises par Julie Mertens

Une soirée mémorable

Plus de 100 000\$ amassés lors du 2^e dîner-bénéfice annuel de la Fondation pour l'Éducation

par MARK MASTERS

Les parlementaires -- anciens et actuels -- ont aidé certaines des vedettes du monde des affaires canadien à réunir plus de 100 000 \$ pour la Fondation pour l'éducation de l'Association canadienne des ex-parlementaires.

Ils ont réuni ces fonds le 1er novembre, à l'occasion du deuxième dîner-bénéfice annuel de la Fondation, qui a eu lieu au Musée canadien de la guerre, à Ottawa.

L'événement a réuni plus de 350 personnes, dont **la très honorable juge en chef de la Cour suprême, Beverley McLachlin**, le ministre des Affaires étrangères, **l'honorable Peter MacKay**, et **le très honorable John Turner**.



Ce fut une soirée de retrouvailles pour Mark Ruban and Ellen Burch, deux anciens pages de la Chambre des communes.

Cependant, la vedette du programme était bien sûr **l'honorable Michael Wilson**, ambassadeur du Canada aux États-Unis, qui a prononcé le discours liminaire.

Durant ses observations, M. Wilson a rendu hommage au travail qu'effectue l'Association par l'entremise de la Fondation.

Le ministre des Finances de l'époque du **premier ministre Brian Mulroney** a déclaré que les jeunes étaient toujours à la course et ne pouvaient pas toujours

faire de la démocratie, et c'est pourquoi la Fondation pour l'éducation est si importante.

Parmi les personnes qui ont assisté au discours de M. Wilson, on retrouvait certains des jeunes qui participent aux activités de la Fondation, dont des pages du Sénat et de la Chambre des communes.

Le programme des pages n'est que l'une des nombreuses possibilités créées par la Fondation. Dans le cadre d'un autre programme, l'Association s'allie avec le Forum pour les enseignantes et enseignants pour se rendre dans les écoles secondaires et postsecondaires du pays afin de diffuser la connaissance des institutions démocratiques du Canada.

Jean-Pierre Kingsley, directeur général des élections, a déclaré que, avec l'aide de l'Association, le pays commençait à passer le moment critique en ce qui concerne le problème de l'apathie politique des jeunes.

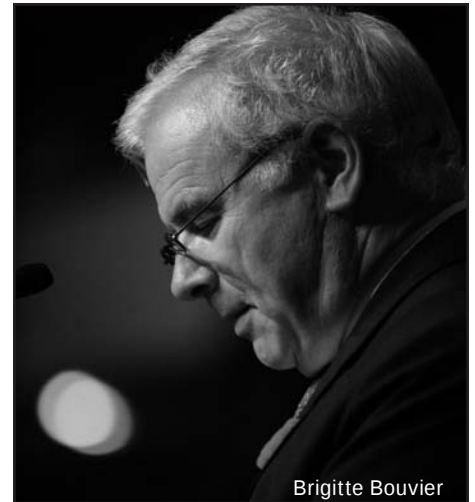
Selon M. Kingsley, qui était assis à la table d'honneur pendant le repas, les ex-parlementaires apportent un éclairage nouveau au dialogue avec les jeunes, ce qui augmente leurs chances de succès.

« Ils savent se situer par rapport aux autres Canadiens. Ils l'ont fait toute leur vie. Ils savent obtenir de l'aide et partager des idées », a ajouté M. Kingsley.

Le président de l'Association, **Douglas Rowland**, a pris la parole au nom de ses membres et, au cours de son allocution, a établi l'objectif principal de la Fondation.

« Les fonds réunis grâce à ce dîner permettront d'accroître la participation des jeunes Canadiens au processus politique, a-t-il déclaré. Nous voulons les aider à devenir des citoyens puissants. »

Selon **l'honorable Don Boudria**, vice-



L'honorable Peter Milliken s'adresse aux invités du dîner bénéfice de la Fondation.

président de l'Association, les objectifs de la Fondation sont très louables.

L'ex-ministre, qui est membre de la firme de relations publiques Hill & Knowlton, a affirmé que, pendant le repas, alors qu'il se trouvait assis à une table avec un client, ce dernier s'était tourné vers lui et lui avait promis que, l'an prochain, non seulement il assisterait de nouveau à l'événement, mais son entreprise achèterait une table au complet.

Selon l'ex-ministre Boudria, cela montre à quel point, en réalité, les objectifs de la Fondation ont touché une corde sensible dans la communauté politique et le milieu des affaires du Canada.

« Pour moi, il s'agissait d'un signal très clair à savoir que non seulement les gens qui viennent ici veulent revenir, mais qu'ils désirent multiplier leurs efforts grâce aux contacts qu'ils établissent, les relations qu'ils bâtissent et la cause qu'ils appuient.

Vous trouverez le texte des observations de Douglas Rowland sur les objectifs de la Fondation pour l'éducation de l'Association canadienne des ex-parlementaires à www.exparl.ca.

Michael Wilson et la sécurité à la frontière

par MARK MASTERS

Selon l'honorable Michael Wilson, ambassadeur du Canada aux États-Unis, la sécurité à la frontière est la principale préoccupation des deux pays depuis la conclusion de l'accord sur le conflit du bois d'œuvre.

Le 1^{er} novembre, M. Wilson a fait ressortir la question frontalière et d'autres questions qui intéressent les deux pays au cours d'un discours liminaire prononcé lors du deuxième dîner-bénéfice annuel de la Fondation pour l'éducation de l'Association canadienne des ex-parlementaires.

« Le renforcement de la sécurité frontalière est un objectif prioritaire pour les États-Unis en raison des recommandations de la Commission sur les événements du 11 septembre », a déclaré M. Wilson.

L'ex-ministre des Finances sous le premier ministre Brian Mulroney a poursuivi en affirmant que, malgré ces pressions, les dirigeants américains devaient résister à la tentation d'adopter de façon précipitée une nouvelle initiative à la frontière qui pourrait influencer sur le commerce et le tourisme.

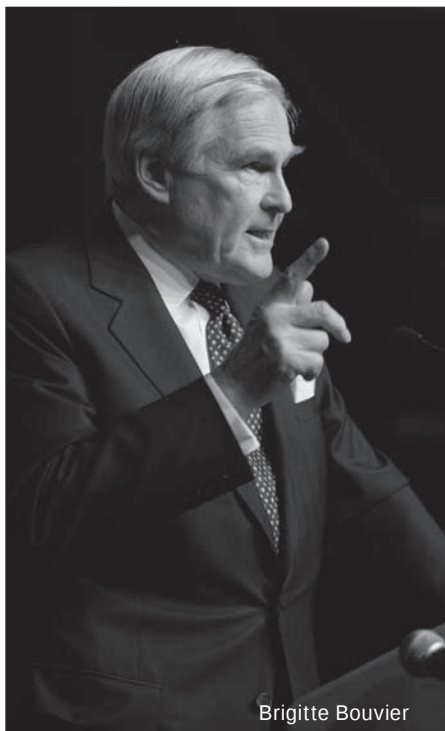
Il a ajouté que, sans certitude à la frontière, les personnes qui se trouvent des deux côtés de celle-ci y réfléchiront à deux fois avant de faire des réservations de voyage.

En outre, tandis qu'il espère éviter l'apport à la frontière de changements impulsifs, il s'attend à des changements importants dans la politique américaine en Iraq.

Après avoir parlé aux fonctionnaires américains, il affirmait que le président George Bush ne pouvait se réjouir des progrès dans le pays.

M. Wilson a déclaré qu'un rapport rédigé par l'ex-secrétaire d'État James Baker servirait de « catalyseur de changement » dans la question.

En effet, le Congrès a chargé M. Baker de rédiger un rapport assorti



Brigitte Bouvier

de recommandations sur la façon de procéder dans le pays dévasté par la guerre.

Selon M. Wilson, la situation en Iraq atteint actuellement un « point de non-retour », comme on en aura la preuve lors des élections de mi-mandat aux États-Unis.

De plus, tandis que l'Iraq fait les manchettes, d'autres questions de politique étrangère surgiront à Washington au cours de l'année à venir et par la suite, dont la guerre en Afghanistan, une éventuelle transition de pouvoir à Cuba et la prolifération des armes nucléaires.

M. Wilson qualifie ces questions de « causes communes », dans lesquelles le Canada et les États-Unis peuvent facilement collaborer à l'atteinte d'un objectif acceptable.

En terminant ses observations, il a affirmé que, malgré son énorme charge de travail, il appréciait son rôle de principal fonctionnaire canadien au sud de la frontière.

Mettez votre expérience parlementaire à contribution

En vue d'atteindre son objectif de renforcer la démocratie au Canada et à l'étranger, l'Association canadienne des ex-parlementaires réalise diverses activités visant à encourager les jeunes à participer au processus démocratique et à favoriser une meilleure compréhension des processus et institutions politiques au Canada.

Par exemple, d'anciens parlementaires visitent des écoles primaires et secondaires de leur région et expliquent aux élèves le processus législatif au Canada, le rôle joué par les parlementaires à cet égard et ce qu'est la vie sur la colline du Parlement. C'est une expérience enrichissante pour tous les participants, les élèves, aussi bien que les ex-parlementaires.

Chaque année, l'Association reçoit des demandes d'enseignants de partout au Canada qui invitent d'anciens parlementaires à venir discuter avec leurs élèves. Le succès de cette activité dépend de vous.

Si vous avez le goût de visiter des écoles de votre région, veuillez en aviser l'Association par courriel au exparl@parl.gc.ca ou par téléphone au 1-888-567-4764.



Le siège idéal pour une accroc de la politique

Un entretien avec Audrey O'Brien: première femme à occuper le poste de greffière de la Chambre des communes

par MICHELLE COLLINS

Audrey O'Brien, récemment nommée douzième greffier de la Chambre des communes, s'étonne de l'aisance avec laquelle elle s'est adaptée à son nouveau poste, fort exigeant.

Dans l'exercice de ses prestigieuses fonctions, Mme O'Brien assume le rôle de première dirigeante de l'administration, doit surveiller les cinq domaines de service sur la Colline du Parlement et faire office de principal conseiller en matière de procédure auprès de la Chambre.

Pour Mme O'Brien, qui se décrit comme une accro non partisane de la politique, c'est le poste rêvé. « La politique me fascine complètement, dit-elle. C'est peut-être parce que j'ai grandi au Québec. On y boit la politique avec le lait de sa mère. »

Depuis que, il y a près de 30 ans, cette fascination l'a amenée aux portes du Parlement du Canada, Mme O'Brien a été greffière de comité, greffière principale et même dirigeante des Services de la Cité parlementaire en 2005. Elle a accumulé une impressionnante expérience qui devait lui valoir son nouveau poste.

Aux termes d'un article du Règlement récemment adopté par suite des travaux du Comité spécial sur la modernisation, la Chambre des communes doit se prononcer par vote sur la nomination du greffier. L'approbation unanime reçue des députés en octobre 2005, faisant de Mme O'Brien le plus haut

fonctionnaire du Parlement, témoigne de la reconnaissance générale de sa compétence.

« Je suis absolument ravie, et j'estime que c'est un honneur et un privilège insignes », dit-elle, ajoutant que sa mère, si elle avait vécu assez longtemps pour être témoin de cette nomination, aurait été particulièrement heureuse.

Mme O'Brien estime que c'est un travail extrêmement important et intéressant que de veiller à la légitimité du processus et de donner des conseils en matière de procédure parlementaire. C'est un travail où elle ne s'ennuie jamais.

« Si bien organisé qu'on puisse être, explique-t-elle, on ne sait jamais à quoi s'attendre. La Chambre des communes est une très petite organisation, mais elle est fort complexe. »

Maintenir l'ordre dans les affaires de la Chambre, voilà qui n'est pas une mince tâche.

Dès 7h, presque tous les jours, Mme O'Brien est sur la Colline, assise à son bureau, relié directement par un couloir à la Rotonde, dans l'édifice du Centre. Elle a devant elle le premier des doubles cafés expresso qui vont se succéder, et elle lit le *Globe and Mail* et *Le Devoir* avant de s'attaquer à une liste de courriels et de tâches

qu'elle s'est réservées la veille.

Il s'agit d'un rituel matinal qu'on pourrait décrire comme le calme avant la tempête. Ce jour-là, l'horaire était chargé : une série de réunions, des stagiaires du personnel parlementaire à accueillir, des exposés à donner, des programmes à dresser et même la participation au cortège quotidien de la présidence vers la Chambre pour la période des questions. Tout cela avant 14 heures.



Fournie

Un après-midi de travail suit, avec d'interminables réunions, et c'est bientôt le soir avant qu'elle ne puisse rentrer chez elle pour se détendre et s'adonner à la lecture d'un roman, ce qui est son activité de loisirs préférée.

« Je suis une lectrice vorace et je m'attaque à tout ce qui me tombe sous la main », explique-t-elle, ajoutant qu'elle aime aussi le cinéma. Sa dernière lecture? *This is Beauty*, de Zadie Smith : « Fantastique. »

La greffière avoue que son programme de travail aux nombreuses journées longues et épuisantes peut être éprouvant.

« Mes collègues sont extrêmement tolérants devant mes retards », signale-t-elle. Mais le plus important pour elle, c'est la camaraderie et les plaisanteries qui égaient les réunions

et allègent les exigences quotidiennes du travail.

« C'est souvent l'humour qui nous aide à continuer. Tout le monde prend le travail au sérieux, mais il ne faut pas se prendre soi-même trop au sérieux. »

Outre l'amour de la politique, Mme O'Brien semble avoir acquis grâce à son éducation un vif sens de l'humour qui lui est reconnu sur toute la Colline. L'humour, dit-elle, est également sa façon à elle de faire face à la pression.

« Je suis issue d'une famille où la taquinerie, même féroce, je dirais, était toujours au programme », raconte-t-elle. Elle discerne un lien entre son sens de l'humour et ses racines, chez les colons irlandais, dans le village du Québec où elle a grandi. Elle en parle comme d'une « emphase explosive ».

Fait à signaler, Mme O'Brien est la première femme à occuper le poste de greffier de la Chambre des communes au Canada et même dans les institutions vénérables du Commonwealth, notamment au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Mme O'Brien est honorée d'être la première femme à occuper ce très haut poste entouré d'estime.

« L'une des choses les plus touchantes, c'est qu'il y a beaucoup de femmes sur la Colline et que, juste après ma nomination, elles me disaient lorsqu'elle me rencontraient

par hasard à quel point c'était extraordinaire. »

Mme O'Brien se hâte cependant d'ajouter qu'il y a des femmes qui sont greffières à divers titres un peu partout dans le monde. Et elle donne tout de suite, épellation comprise, le nom de plusieurs femmes dans les assemblées législatives provinciales et même de deux femmes de l'étranger, Jacqui Sampson-Jacent, greffière à Trinité-et-Tobago, et Connie Mompei, greffière au Botswana.

Mme O'Brien avoue : « Ces deux femmes ont été pour moi des modèles extraordinaires. »

Même si elle a l'impression qu'on lui a ouvert la voie, Mme O'Brien trouve toujours intéressant que les délégués de l'étranger qui participent à des réunions auxquelles elle participe s'étonnent du grand nombre de femmes qui occupent des postes de haut niveau.

« Invariablement, ils nous en parlent. Ils sont toujours étonnés du fait qu'il y a à peu près autant de femmes que d'hommes. »

Mme O'Brien dit retenir plus particulièrement de toutes ses années de travail sur la Colline du Parlement son expérience à la Société des greffiers du Commonwealth, et elle est honorée d'avoir été nommée secrétaire de la Conférence des présidents d'assemblée du Commonwealth en 1996.

« Pour moi, ce fut une expérience extrêmement enrichissante, dit-elle.

J'ai pu voir les pays membres du Commonwealth et de l'Afrique, et il m'est resté une passion durable pour le continent africain. »

Les œuvres d'art qui ornent son bureau révèlent cette passion. La greffière attire l'attention sur deux sculptures de girafe sur le manteau de la cheminée, l'une de l'Afrique du Sud et l'autre de la Tanzanie, ainsi que la sculpture très complexe d'un lion, également de la Tanzanie, qui se dresse au centre. Sur la table à café trône un bol du Kenya que lui ont offert ses amis et collègues à sa dernière conférence à titre de secrétaire du groupe des cités parlementaires du Commonwealth.

C'est l'une des pièces les plus révélatrices conservées par Mme O'Brien qui incarne sa passion non seulement pour l'Afrique, mais aussi pour son propre pays, le Canada, dont elle dit que nous avons beaucoup de chance d'y vivre.

Sur une table, près de son bureau, se dresse une petite statue représentant une femme enceinte, drapée dans une robe jaune, avec un seau d'eau sur la tête et un bébé au dos.

« C'est un rappel à la réalité, dit Mme O'Brien de cette statue ramenée du Nigéria : on naît dans certaines circonstances et on peut devenir greffier de la Chambre; on naît ailleurs et on doit parcourir 25 milles pour aller chercher de l'eau. »

« Voilà qui replace les choses dans leur juste perspective. »

Avez-vous lancé une entreprise?
Avez-vous été nommé à un poste diplomatique?
Avez-vous gagné un prix?

AVISEZ-NOUS!

Ces renseignements se retrouveront dans un tableau d'honneur pour les anciens, qui apparaîtra dans chaque édition.

Envoyez un courriel à exparl@parl.gc.ca ou laissez un message à notre bureau au 1-888-567-4764

Qu'est-ce que l'École de la Fonction publique du Canada?

par DANIELLE O'CONNOR

Il arrive souvent au bureau de l'ACEP que des ex-parlementaires acceptent de participer aux activités de l'École de la Fonction publique du Canada (EFPC) sans toutefois avoir une idée claire du programme. L'EFPC gagne pourtant à être connue davantage par les ex-parlementaires dont les années d'expérience au sein du Parlement canadien et des autres institutions canadiennes sont bien en demande.

Fondée en 2004, l'école est un regroupement de trois organismes fédéraux: Formation et perfectionnement Canada, Formation linguistique Canada et le Centre canadien de gestion.

À l'aide de ce regroupement, l'EFPC comble maintenant les besoins communs en matière de formation professionnelle, linguistique et administrative d'un grand nombre de fonctionnaires canadiens.

Un des secteurs les plus importants de l'École est celui de l'orientation des nouveaux employés de la Fonction publique qui vise à les guider dans leur compréhension de ce qu'est le gouvernement, ses institutions et ses valeurs. Pendant deux jours, des présentations détaillées sont données sur le fonctionnement du gouvernement ainsi que des explications sur les liens entre le Parlement, les organismes centraux et les ministères. On traite aussi de la communication parfois compliquée entre le gouvernement fédéral et les provinces, les territoires, les villes et les lobbyistes.

Pendant ces deux jours, les participants ont l'occasion de rencontrer des acteurs importants de la Colline parlementaire dont des représentants du Sénat, des représentants de la Chambre des Communes, des sénateurs et députés actuels et passés. C'est ici que les connaissances

des ex-parlementaires peuvent être grandement nécessaires.

Le 22 novembre dernier était l'un de ces moments où une salle comble de nouveaux employés de la Fonction publique provenant des quatre coins du pays ont accueilli **M. Keith Penner** et **l'honorable Jack Murta**, au 111 rue Sussex, pour une session d'orientation. Ces deux ex-parlementaires venant de deux milieux différents (l'un est un ancien député Libéral, l'autre est un ancien ministre Progressif Conservateur) ont amicalement cassé la croute avec les fonctionnaires pour ensuite discuter de leur carrière politique.

La session a duré environ une heure où une animatrice de l'EFPC a posé tour à tour des questions informelles aux deux invités. En plaisantant, l'animatrice a comparé ces sessions à une émission *Oprah* ou *Dr Phil*. En effet les questions ressemblent parfois à celles qu'on poserait dans ce genre d'émission. Par exemple la première chose demandée aux deux ex-députés étaient les cinq mots qui les décrivent le mieux. Une question dont les réponses en ont fait rire plus d'un.

Par la suite, les deux invités ont retracé leurs parcours politiques, en citant les moments difficiles et les moments mémorables de leurs carrières. Ils ont terminé avec des conseils judicieux pour les futurs employés. M. Murta et M. Penner se sont entendus sur l'importance de l'intégrité au travail. M. Penner a ter-

miné en ajoutant qu'il est important de ne pas considérer son emploi à la Fonction publique comme boulot, mais bien comme carrière.

Le public est ensuite passé au micro pour poser des questions traitant de la partisanerie et du cynisme en politique, mettant fin à une discussion réussie.



Keith Penner s'adressant à un public de nouveaux fonctionnaires.

Ces sessions de questions-réponses sont classées parmi les trois activités favorites des nouveaux fonctionnaires participant à ce volet du programme de l'EFPC.

M. Penner considère que cette rétroaction positive est une raison de plus pour que les ex-parlementaires s'enrôlent. Il considère également que puisque c'est un service que l'ACEP fournit, il est avantageux pour les ex-parlementaires

de saisir le plus souvent possible, toutes les occasions qui sont offertes d'assurer le bon fonctionnement du gouvernement. « C'est aussi une affectation intéressante dans la mesure où cela nous permet, en tant qu'ex-parlementaires, de nous remémorer nos expériences passées et de les partager avec des gens qui ont réellement un intérêt, dit-il. De plus, on nous donne la chance de travailler avec un ancien collègue qui était membre d'un parti différent du nôtre ou qui était député à une autre époque. Selon moi cet aspect est un atout. »

Pour participer, contacter l'ACEP

Téléphone: 613-947-1690
Sans frais: 1-888-567-4764
Courriel: exparl@parl.gc.ca

Un aperçu de ce que font nos membres depuis leur passage sur la Colline

par MARK MASTERS

L'honorable Lyle Vancief (classe de 1988) a été ministre libéral de l'Agriculture de 1997 à 2003 et depuis qu'il a quitté la politique, il joue un rôle consultatif auprès de différentes sociétés du secteur agro-alimentaire. M. Vancief est aussi conseiller principal au sein de la firme Hill & Knowlton, à Ottawa. En mai 2006, il a complété, à l'Université de Toronto, un programme d'études destiné aux administrateurs (Directors Education Program), à l'École de gestion Rotman (Rotman School of Management). En plus d'être retourné aux études, M. Vancief a aidé son ancienne école en devenant membre du Bureau des gouverneurs de l'Université de Guelph en 2005. En 2005 et 2006, il a présidé une campagne visant à lever des fonds pour acheter de l'équipement de diagnostic destiné à la Tri-County Healthcare Foundation. Cette fondation vient en aide à trois hôpitaux ontariens, soient ceux de Belleville, Trenton et Picton. En octobre 2006, il a fêté son 40e anniversaire de mariage en effectuant un voyage en Inde en compagnie de son épouse.

M. Vancief a représenté les Ontariens de la circonscription de Prince Edward-Hastings jusqu'en 2004 et cette année-là, il n'a pas sollicité de nouveau mandat.

Val Meredith (classe de 1993) a quitté la Colline du Parlement, mais fait maintenant un travail qui lui permet d'aider ses clients à avoir plus d'influence sur la Colline. Cette ex parlementaire qui a été députée du Parti conservateur aide les gens à faire du lobbying auprès du gouvernement et à demander des changements législatifs.

Madame Meredith travaille actuellement pour la société Visiphor, une entreprise qui concentre son travail sur l'amélioration du partage de l'information. Elle dit que cette entreprise va éventuellement aider le Canada en matière d'application de la loi, de sécurité nationale et même de soins de santé. Cette ancienne députée qui représentait la région de Surrey en Colombie-Britannique est

aussi copropriétaire d'une franchise de la société Appleby, à Vancouver. Le poste qu'elle occupe au sein de cette franchise l'a amenée à faire beaucoup de voyages, notamment à Porto Rico et à Scottsdale, en Arizona.

Mme Meredith dit qu'elle est encore plus occupée que lorsqu'elle était députée et qu'elle n'a pas pris une seule journée de congé au cours des 18 derniers mois.

Lise Bourgault (classe de 1984) a quitté Ottawa au terme de son dernier mandat en 1993, mais elle n'a pas quitté la politique pour autant. Cette ancienne députée du Parti conservateur est devenue la mairesse de sa ville natale, Chatham, en 1997, en promettant de fusionner Chatham et Brownsburg, une municipalité voisine. Elle a tenu cette promesse, mais n'a pas été réélue en 2000. Elle a toutefois remporté les élections municipales de 2003 et occupe depuis le poste de mairesse de Chatham-Brownsburg, au Québec. Madame Bourgault est la mère d'une fille qui a maintenant 13 ans et elles habitent la municipalité.

Peter Ittinuar (classe de 1979), a été le premier Inuit élu comme député au Canada. Il occupe maintenant le poste de secrétaire des Affaires autochtones de l'Ontario. Il a accédé à ce poste il y a un an environ et il s'occupe principalement de revendications territoriales pour le compte de gens des Premières nations.

Monsieur Ittinuar s'est rendu à Paris, en France, pour y prononcer une conférence dans le cadre du 15e Congrès international des Études Inuit qui a eu lieu les 26, 27 et 28 octobre 2006. Cet ancien député de la circonscription de Nunatsiak agit aussi à titre de conseiller dans le cadre d'un documentaire que White Pine Pictures est en train de tourner et dont le titre est « The Experimental Eskimos ». Le film porte sur Peter Ittinuar lui-même et sur deux autres Inuit qui ont été amenés à Ottawa pour y vivre dans leur jeune âge. Le film raconte les difficultés d'adaptation

à un nouvel environnement et sa sortie est prévue pour 2007. Monsieur Ittinuar est également membre actuellement du Studies Development Committee de l'Université Queens dont font également partie deux autres de nos membres, soit **L'honorable Flora MacDonald** et **L'honorable David MacDonald**.

Peter Ittinuar a été élu député en 1979 sous la bannière du NPD, mais en 1982, il a changé de parti et s'est joint au libéraux. Il a été élu député libéral en 1982, mais n'a pas remporté l'investiture libérale dans sa circonscription en 1984. Il s'est présenté aux élections comme candidat indépendant, mais il a été défait.

L'honorable Hugh Faulkner (classe de 1965) a abandonné la politique lors de sa défaite aux élections de 1979 et peu après, il s'est joint à la société Alcan, la plus importante aluminerie canadienne, à titre de vice-président.

En 1983, cet ancien ministre libéral des Affaires indiennes et du Nord canadien a été invité à diriger les affaires de l'entreprise Alcan à Calcutta, en Inde. Trois ans plus tard, il s'en est allé à Genève, en Suisse, où il a dirigé une usine que l'entreprise Alcan possède dans cette région.

En 1987, Hugh Faulkner a quitté Alcan pour aller occuper à Paris, en France, le poste de secrétaire général de la Chambre de commerce internationale. Un an plus tard, comme notre collègue Faulkner est d'abord et avant un homme d'affaires, il décide d'acheter un vignoble en France.

À peu près au même moment, on lui demande de participer à la création du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Il est demeuré actif au sein de cet organisme international jusqu'en 2000, lequel continue de préconiser le développement durable dans le monde.

Monsieur Faulkner partage aujourd'hui son temps entre son vignoble et une entreprise dérivée du WBCSD connue sous le nom de Sustainable Project Management.

Un combat pour l'amélioration des services, 1960-1994

par ERIK SPICER

Bibliothécaire parlementaire émérite

Après une entrevue privée quasi-désastreuse avec le premier ministre et un entretien en approfondi avec un comité informel du Cabinet, j'ai été nommé, le 16 novembre 1960, par le très honorable John Diefenbaker; j'étais le premier bibliothécaire parlementaire ayant reçu une formation professionnelle. Étonnamment, jusqu'à ma démission, le 9 avril 1994, j'ai travaillé pour 22 présidents (de la Chambre et du Sénat) et huit premiers ministres. Ce que l'on attendait de moi, c'était que j'apporte des améliorations à l'organisation et j'y étais déterminé.

Mais j'étais très surpris par l'attitude sur la Colline. À mes débuts, un député (devenu ministre du Cabinet par la suite) est venu me rendre visite dans mon bureau pour me demander pourquoi je travaillais si fort. Il m'a dit « après tout, vous n'avez plus besoin de travailler maintenant, vous êtes arrivé ». Je me suis excusé et lui ai expliqué que j'avais toujours travaillé fort. Puis le député Doug Fisher, aussi bibliothécaire de métier, m'a affirmé que si j'étais incapable de transformer la bibliothèque en une année, je n'y arriverais jamais. Après avoir examiné les dossiers, je me suis dit que cela prendrait deux ans pour faire des progrès significatifs.

Évidemment, le Parlement des années 50 et du début des années 60 est bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. À l'exception des ministres, tous les parlementaires partageaient des bureaux et appelaient souvent à l'aide le service de dactylographie. Les nominations partisans étaient acceptées de bon gré.

Malheureusement, la Bibliothèque ressemblait à celle d'un club privé. Mais elle devait offrir ses services à de nombreux privilégiés, en plus des sénateurs, des députés, des membres de la Tribune de

la presse et des hauts fonctionnaires du Parlement.

Administration et mission

Mon beau-père, M. W.G. (Bill) Blair, était député de Lanark (en Ontario) de 1945 à sa mort, une semaine après sa réélection en 1957. De lui, j'ai appris tout d'abord que les sénateurs et les députés avaient besoin de toute l'aide possible. J'étais déterminé à faire de mon mieux compte tenu de mes contraintes budgétaires. De l'avis général et selon moi, toutes les améliorations ne sont pas onéreuses, mais ce n'est qu'après avoir effectué les modifications administratives nécessaires que l'on peut ajouter de nouveaux services.

La lutte pour supprimer les services offerts aux utilisateurs autres que des parlementaires (point soulevé dès 1959) a été longue et exaspérante et a été livrée par certains membres de mon personnel, certains parlementaires et même certains présidents des chambres. Toutefois, le Comité mixte avait donné ses instructions et je devais les appliquer.

Beaucoup d'employés étaient tout à fait détendus au travail, car le rythme parlementaire était lent, les congés longs et la sécurité d'emploi garantie. Il est vrai que, lorsque la Chambre ou le Sénat siégeait en soirée, certains devaient travailler la nuit et parfois même les fins de semaine. Mais j'arrivais directement de la bibliothèque publique où le personnel travaillait régulièrement de longues heures, les pénuries de personnel étaient chroniques, et les vacances rares. Je savais que le personnel parlementaire pouvait travailler un petit peu plus fort et j'ai refusé tout fonds supplémentaire jusqu'à ce que cela soit nécessaire pour

embaucher du nouveau personnel.

Convaincu que les députés devaient être servis par les meilleurs employés que je pouvais embaucher, et non par des amis et des parents, j'ai créé des concours et embauché de manière professionnelle. Je voulais des collègues impartiaux et



Erik Spicer

non partisans qui partagent mon enthousiasme pour l'objectif que j'avais formulé, aider les députés à être bien informés. Maréussite à cet égard est peut-être illustrée par le fait que trois de mes « nouveaux » employés ont fini par devenir des bibliothécaires en chef ailleurs.

[Lorsque j'ai découvert que mon personnel comptait deux anciens enseignants, j'ai créé des cours de langues — en français et en anglais — pour ceux qui voulaient y consacrer une partie de leurs loisirs, la moitié du cours étant pris à même le temps de travail et l'autre moitié à même le temps de l'employé. Lorsque la Chambre m'a demandé de former son personnel également, je me suis rendu compte que j'étais allé trop vite, mais le gouvernement a bientôt offert également davantage de cours de formation linguistique formels.]

Pendant ce temps, mon personnel était convaincu, comme me l'a dit un parent, député local qui travaillait avec lui, que je serais limogé dès que le gouvernement changerait en 1963. Cela semblait certain, lorsque les nouveaux présidents des Chambres ont demandé une étude sur l'administration de la Bibliothèque. Heureusement pour moi, et surtout pour le Parlement, le spécialiste de la fonction publique chargé de l'étude, Bert Laframboise, a rédigé un rapport soigneux

en 1964 qui m'appuyait. Il disait qu'il était toujours facile de juger le passé, et de dire avec le recul comment auraient pu être faits les ajustements pour créer moins de perturbations, mais que le fait que ces changements devaient être faits et que, quelle qu'ait été la façon dont ils auraient été effectués, ils auraient créé des frictions considérables et indéniable. Nous devons à Bert beaucoup de nos acquis. Malheureusement, ses principales suggestions n'ont pas été mises en place.

Pendant près de 34 ans, pour communiquer mon enthousiasme et ma vision à tous mes nouveaux employés, j'ai administré le Serment d'allégeance et le Serment professionnel et engagement au secret professionnel. Je voulais que tous comprennent l'importance de leur travail et partagent mon but: aider les parlementaires à être bien informés pour qu'ils soient de meilleurs parlementaires.

La plupart des parlementaires, la presse et le public ne comprennent pas que l'organisation de la Bibliothèque du Parlement est unique en soi. Ce n'est pas la Bibliothèque de la Chambre des communes, mais la Bibliothèque du Parlement. Les deux chambres avaient leur propre bibliothèque avant la Confédération, et celles-ci ont été fusionnées par la suite. Le bibliothécaire parlementaire est donc directement responsable devant le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes et, pendant de nombreuses années, a été le seul véritable mandataire du Parlement. Il est nommé par le premier ministre et ne peut être limogé que par ce dernier.

J'ai été nommé à titre amovible et avais le statut de sous-ministre adjoint. Je faisais également office de secrétaire du Comité mixte de la Bibliothèque qui aide les présidents des Chambres à gérer la Bibliothèque lors de chaque session.

En plus de la rationalisation professionnelle de l'administration de la Bibliothèque et l'arrivée d'employés aux qualifications hors du commun, les principales améliorations

au service de la Bibliothèque ont été l'établissement et l'élargissement de la Direction de la recherche et l'adoption et l'amélioration continue des services automatisés. (Faute d'espace, je ne décrirai pas en détail nos services internationaux appuyant les associations parlementaires et les parlements étrangers, mais pourrais le faire dans un article ultérieur).

Recherche

Bien que certains députés aient demandé à ce qu'il y ait des services de recherche dès 1955, cela n'a fait l'objet d'une recommandation formelle que dans le douzième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation de la Chambre, en 1964. Un rapport du sous-comité, constitué des députés Gordon Fairweath, Pauline Jewett et Georges Lachance, m'a permis de prévoir des fonds pour la recherche dans le budget de la Bibliothèque de 1965 à 1966. Le Président de la Chambre de l'époque a été confronté à l'opposition du Cabinet, et la Direction de la recherche a bien pu ne pas voir le jour. Lorsque je me suis opposé vigoureusement aux tentatives du Cabinet de contourner la volonté du Parlement, le Président m'a indiqué les ministres visés et m'a invité à tenter de les convaincre.

Heureusement, mes deux opposants étaient les deux ministres libéraux que je connaissais le mieux. À deux reprises, j'ai présenté mes arguments, démontrant que les parlementaires avaient besoin de recherches comme les membres du Congrès, et qu'un service centralisé (au lieu de services distincts pour le Sénat et la Chambre), de par sa taille, permettrait de meilleures perspectives de carrière pour le personnel et une plus grande variété de spécialités. Ils ont appuyé ma proposition. Après mon petit discours, l'un a dit « je pensais que le Président cherchait juste à bâtir un empire. Si nous avions su que c'était votre idée, Erik, nous ne nous y serions pas opposés ». C'est souvent sur de telles relations personnelles que l'on édifie le progrès.

Comme la plupart d'entre vous s'en

souviendra, les bibliothécaires de référence fournissent la matière première — ouvrages, articles, périodiques, journaux, citations, faits, et graphiques — imprimée, sur Internet ou sous toute autre forme. Les attachés de recherche spécialisés dans divers domaines fournissent des documents sur demande et en consultation avec des parlementaires, des présidents de comité, des chefs de délégations des associations parlementaires ou des chefs de groupes de caucus. Idéalement, ces documents répondent aux besoins du parlementaire qui en a fait la demande, de manière concise, exacte et lucide et fournissent des renseignements, des analyses et un point de vue à jour.

Dès le départ, la Direction de la recherche était au service des comités, mais certains parlementaires et présidents des Chambres s'y sont fortement opposés. Nos plus ardents défenseurs étaient Mme Muriel Fergusson, Présidente du Sénat et première femme à occuper un poste de Président au Parlement. De nos jours, les attachés de recherche sont couramment affectés à des comités du Sénat, de la Chambre et des comités mixtes. Ils préparent des documents, recommandent des listes de témoins, proposent des questions à poser aux témoins, résument les témoignages, élaborent des rapports et informent les membres des comités. Les greffiers et leurs adjoints techniques veillent à ce que les comités soient efficaces et fonctionnent sans heurts.

La Direction de la recherche est également au service des membres canadiens des associations et des groupes parlementaires, surtout l'Association parlementaire du Commonwealth, bien établie, l'Union interparlementaire, l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), les nouveaux groupes de la francophonie et de nombreux groupes plus petits. Bon nombre de documents ont été préparés en vue des discussions et bien des séances d'information, organisées.

Pendant de nombreuses années, l'ancien Président Marcel Lambert a demandé à

ce que l'on présente au Parlement des résumés des mesures législatives et j'étais ravi de pouvoir enfin les fournir. Après tout, on ne peut raisonnablement s'attendre des parlementaires qu'ils connaissent tous les projets de loi, mais ils doivent toujours être en mesure de montrer qu'ils en connaissent la teneur générale.

La Direction a également organisé des ateliers thématiques pour les parlementaires et leur personnel et, comme les bibliothécaires, doit prévoir les questions qui seront posées. Pour cela, il faut préparer des documents d'information et des résumés. Le travail d'attaché de recherche, de bibliothécaire de référence ou d'adjoint est une tâche excitante, honorable, exigeante et difficile, mais toujours gratifiante.

Automatisation

Notre premier terminal informatique a été installé en 1977 pour des raisons de relations publiques et de formation du personnel. Nous avons collaboré au tout début avec Telidon puis avec Hugh Lawford's Quiklaw. Nous avons adhéré à la Bibliothèque nationale en 1979 pour l'élaboration d'un système de catalogage en ligne automatisé (le système DOBIS piloté par IBM). Les micro-ordinateurs personnels ont été installés en 1983 et tous les attachés de recherche, administrateurs principaux et bibliothécaires se sont bientôt retrouvés en réseau local.

En 1989, à l'issue de neuf années de travail, le système de fiches a été automatisé — au grand dam du sénateur Forsey et d'autres, notamment le bibliothécaire parlementaire. Je dois confesser humblement que j'ai été dans l'incapacité d'accéder au nouveau catalogue lors d'une visite inattendue du premier ministre Trudeau et de ses deux fils, qui cherchaient à obtenir des renseignements.

Mais ces derniers ont gracieusement accepté l'aide d'un bibliothécaire plus jeune. Quoi qu'il en soit, cette énorme tâche rétrospective a bien servi nos utilisateurs depuis.

Histoire orale

L'un de nos projets les moins bien connus est notre collection de témoignages oraux. Ce projet a vu le jour après que l'archiviste national du Canada, M. Wilfrid I. Smith aujourd'hui décédé, en eut fait la demande. Les Archives avaient enregistré les entrevues de politiciens menées par le journaliste Peter Stursberg, mais n'avaient pas les fonds nécessaires pour les transcrire. Nous avons convenu de partager les frais et de conserver des copies. Une fois les bandes terminées, nous avons poursuivi notre collaboration. Nous avons choisi les sujets, les Archives obtenaient les bandes et les deux parties avaient des transcriptions. Il en est résulté un beau recueil d'entrevues historiquement importantes, dont certains ont plu aux parlementaires, et l'on a ainsi pu conserver des souvenirs politiques significatifs. L'éminent journaliste de la CBC, Tom Earle, a succédé à Stursberg, mais le projet a été abandonné par la suite. Notre premier interviewer francophone est malheureusement décédé prématurément, et deux de ses successeurs n'ont pas trouvé le temps de poursuivre la chose. Il est heureux que certaines parlementaires francophones, sensibles à notre cause, aient accepté d'avoir ces entretiens en anglais.

Autres services

Outre les salles de lecture et succursales que nous avons ouvertes, le plus évident et le plus apprécié de nos services de nouvelles demeure la publication Quorum. On la voit partout: en Chambre, dans les ascenseurs, les toilettes, les allées, les restaurants, les cafétérias, les autobus, etc. L'idée provient de l'Assemblée nationale du Québec et a été prônée par mes employés qui l'avaient vue et ont écrit à son sujet au président de la Chambre. J'ai approuvé le projet, à condition que l'on prévoie à mon budget le personnel et les dépenses que cela supposait. Et c'est ce qui a été fait à la satisfaction générale.

Bien avant cela, a été instauré le service de coupures de presse, inspiré d'une visite au

bureau du premier ministre de l'Ontario. Comme la *Congressional Research Branch* de la bibliothèque du Congrès américain, ce service portait, entre autres choses, sur les documents biographiques publiés sur la quasi-totalité des parlementaires, notamment ceux qu'ils avaient fournis eux-mêmes. Notre politique d'accès public a été étonnamment controversée, car les parlementaires voulaient avoir un accès exclusif aux renseignements les concernant, mais aussi aux dossiers des autres!

J'ai été très surpris d'apprendre que les audiences des comités n'étaient pas répertoriées. Elles l'avaient été, bien sûr, par le passé, mais, pendant la Grande crise, il a été décidé d'interrompre ce service par mesure d'économie. Ce qui m'a surpris, c'est que tout le monde accepte encore la chose et les retards, les inconvénients et l'ignorance que cela encourageait. J'ai insisté pour que la Bibliothèque fasse ce répertoriage, puisque les autres semblaient peu disposés à entreprendre le travail. Après quelques années, la Chambre a pris l'initiative de répertorier ses propres publications, mais nous avons continué à le faire pour le Sénat.

Le lecteur sera étonné d'apprendre que nous avons eu la première photocopieuse publique sur la Colline. Je suis sûr qu'il y en avait d'autres, mais elles devaient être étroitement surveillées, car la nôtre était si populaire qu'elle a fait l'objet de discussions à une réunion du Comité mixte sur la Bibliothèque, à laquelle j'ai été invité à signaler tout parlementaire qui s'en servait de façon excessive.

Il est facile d'être conscient de quelque chose sans se rendre compte qu'il faut intervenir. Je savais que nous avions beaucoup de livres rares, mais je supposais qu'ils étaient entreposés correctement. Toutefois, lorsque j'ai entendu parler de bibliothèques universitaires qui se vantaient de dépenser davantage d'argent pour grossir leur collection de livres rares et précieux, je me suis rendu compte qu'un bon nombre faisait partie de notre collection. J'ai vérifié et j'ai découvert

que de multiples copies de ces raretés existaient. De toute évidence, nous avions besoin d'une salle distincte pour les livres rares, conçue expressément pour protéger et préserver les meilleurs exemplaires. Au milieu des années 60, j'ai demandé à ce qu'une salle sécurisée soit créée.

Malheureusement, je n'ai pas donné les bonnes instructions. Lorsque j'ai vu les résultats, j'ai dû demander que les livres choisis soient installés ailleurs. Ils avaient été placés dans un sous-sol qui aurait été inondé en cas d'incendie. Et, de plus, les canalisations d'eau se trouvaient juste sous le plafond. En cas de fuite ou d'éclatement, les dégâts auraient été énormes. Heureusement, bien avant mon départ à la retraite, nous avons inauguré une salle pour ouvrages rares correctement conçue, qui a été remplacée dernièrement par une salle encore plus importante et plus moderne.

La plupart d'entre vous ne vous souviendrez pas du temps où les étagères n'étaient pas mobiles dans les rayonnages et ne voudront sans doute même pas en savoir plus. Mais cette solution de toute évidence temporaire pour entreposer des livres dans un bâtiment ne pouvant être agrandi était le résultat de ma visite en Allemagne de l'Ouest, en 1964, avec trois bibliothécaires universitaires canadiens invités par le gouvernement allemand.

Au cas où vous ne l'auriez pas encore compris, j'ai beaucoup aimé mon travail, la quasi-totalité des membres de mon équipe et ceux que j'ai servi. Je ne suis pas d'accord avec le député qui m'a accusé d'être insuffisamment pompeux pour mon travail. Je pense que j'étais assez pompeux — du moins assez pour durer près de 34 ans! Quand à être idiosyncrasique, ce dont un haut placé m'a qualifié devant un membre de la Tribune de la presse parlementaire, je laisse le sujet à votre jugement et à votre compassion.

*Erik Spicer est membre
honoraire de l'ACEP*

CONCOURS DE RÉDACTION pour les étudiants du premier cycle

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES EX-PARLEMENTAIRES,
EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE POUR L'INNOVATION DANS LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE, INVITE LES ÉTUDIANTS DU PREMIER CYCLE DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES
CANADIENS À TENTER LEUR CHANCE À UN CONCOURS NATIONAL DE RÉDACTION.

Titre de l'article :
« **L'impact du terrorisme
sur le développement
économique international** »

Longueur :
2000 mots et moins

Date limite de réception
des articles :
19 janvier 2007

PREMIER PRIX
1 000 \$

DEUXIÈME PRIX
750 \$

TROISIÈME PRIX
500 \$

Les articles seront jugés selon leur originalité, créativité et contenu. Les gagnants seront invités à Ottawa pour y recevoir leur prix et se familiariser avec le fonctionnement du gouvernement du Canada.

Envoyez votre article à :

La Fondation pour l'éducation (ACEP), C.P. 768, édifice de l'Ouest,
Édifices du Parlement, Ottawa (Ontario) K1A 0A6



1-888-567-4764

www.exparl.ca



La Bibliothèque du Parlement en photos

130 ans au service des parlementaires canadiens

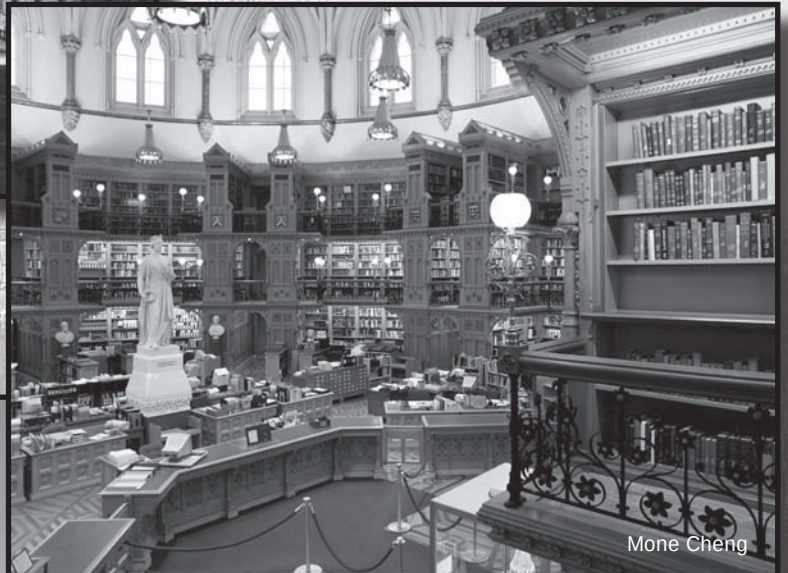
par MICHELLE COLLINS



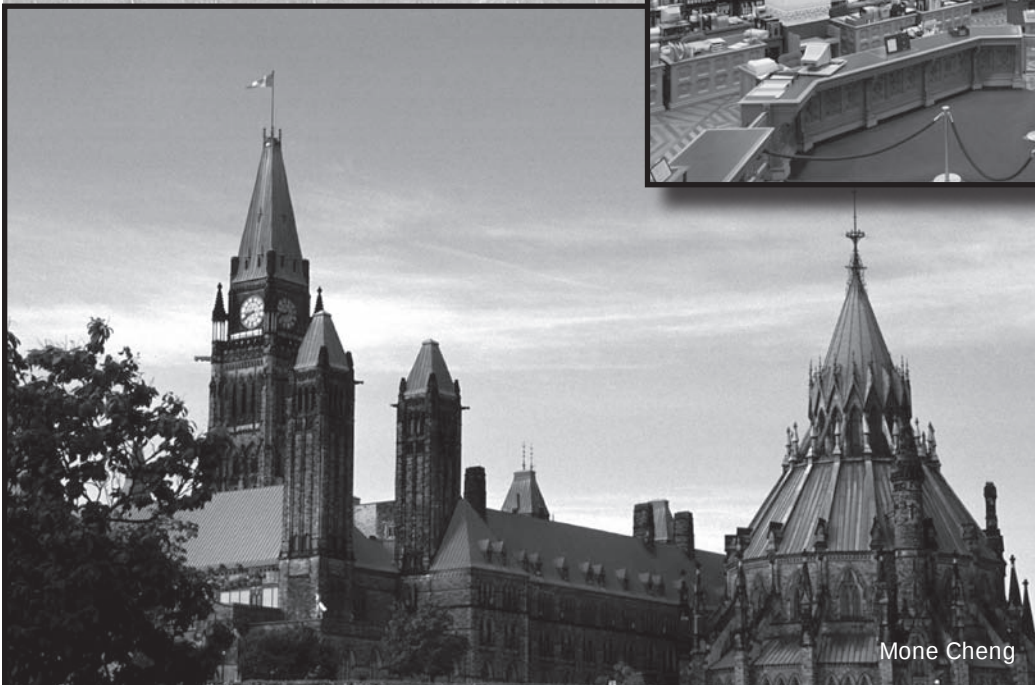
Source: Bibliothèque du Parlement

La Bibliothèque du Parlement est perchée au sommet du spectaculaire escarpement qui surplombe la rivière des Outaouais et donne une vue splendide des couchés de soleil.

La salle de lecture circulaire a été construite selon le modèle du Parlement britannique. La pièce est couronnée du magnifique dôme de la lanterne circulaire avec comme pièce centrale, la statue de la reine Victoria.



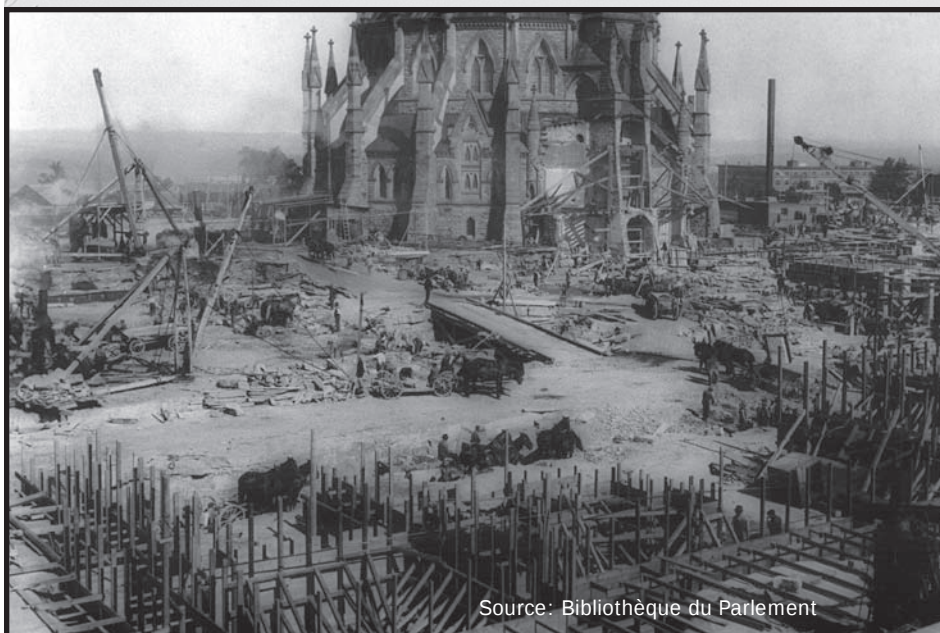
Mone Cheng



Mone Cheng

La Bibliothèque a ouvert ses portes en 1876 et est le dernier vestige de l'édifice d'origine du Parlement.

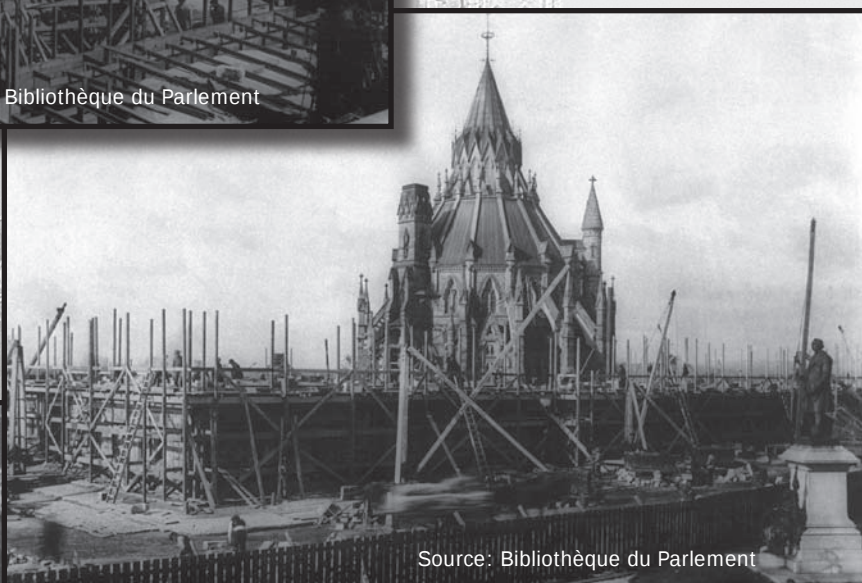
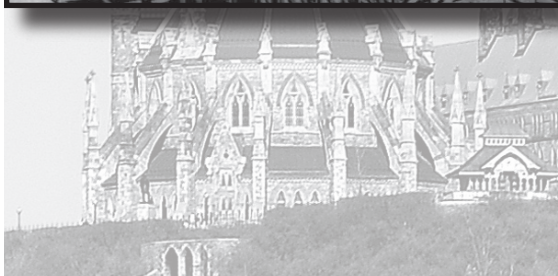
La structure est une adaption d'architecture médiévale qui rappelle le style d'une salle capitulaire anglaise. On retrouve normalement ce genre de salle rattachée à une cathédrale ou un monastère médiéval.



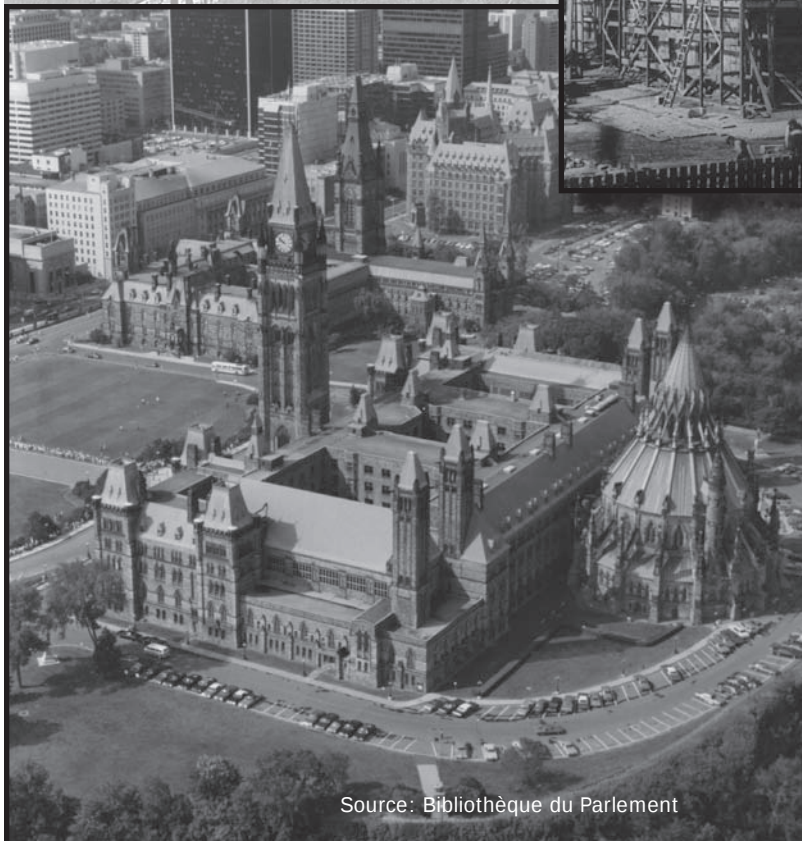
Source: Bibliothèque du Parlement

En 1916, un feu a détruit toute les édifices du Parlement à l'exception de la Bibliothèque, qui, par chance, était protégée par de lourdes portes en acier.

Les photos ci-contre démontrent que les édifices du Parlement, telles que nous les connaissons aujourd'hui, ont été construites autour de la bibliothèque.



Source: Bibliothèque du Parlement



Source: Bibliothèque du Parlement

La Bibliothèque est considérée le joyau de la Colline et fait partie intégrante de l'histoire parlementaire canadienne. Des milliers de touristes admirent chaque année son architecture remarquable.

Après quatre ans de restauration, la Bibliothèque a rouvert ses portes aux parlementaires, juste à temps pour son 130^{ème} anniversaire.

Jetez un coup d'oeil aux photos magnifiques de l'intérieur de la Bibliothèque à la page 35.

De bons moments à la Bibliothèque

Le bibliothécaire parlementaire Bill Young et les améliorations au "joyau" de la Colline

par MICHELLE COLLINS

Il ne faut que quelques minutes pour remarquer que le bibliothécaire parlementaire du Canada n'a rien à voir avec le personnage ennuyant et stéréotypé que la plupart des gens s'attendraient à voir.

Avec ses lunettes à monture argentée, Bill Young, le bibliothécaire parlementaire, marche rapidement et avec confiance jusqu'à la colline du Parlement, s'arrêtant souvent pour bavarder avec ses collègues et le personnel. Il semble que sa popularité soit attribuable en grande partie au comportement de son menton, car, chez lui, le rire fuse, et Bill ne rate jamais une occasion de lancer une boutade. Les raisons pour lesquelles Bill appelle avec humour le gestionnaire des Services de haute direction, Ted Buglas, son « surveillant » sautent rapidement aux yeux.

« Il s'assure que je sais me tenir », plaisante Bill.

Si le rire est contagieux, les collègues de Bill l'ont attrapé. Cynthia Taylor, gestionnaire à la Bibliothèque du Parlement, a été envoyée pour assister à l'entrevue et, tout au long de celle-ci, partage bien des rires et des blagues d'initiés avec son patron.

« Ça a été le coup de foudre », plaisante-t-elle, en parlant de leurs aimables relations employeur-employée.

M^{me} Taylor, qui prépare une fête-surprise en l'honneur du 19^e anniversaire de Bill à la Bibliothèque du Parlement, lui demande en plein milieu de l'entrevue quel est son dessert préféré. On a l'impression que le bibliothécaire parlementaire apprécie les petites fêtes et en particulier les desserts élaborés, qu'il sait pour la plupart concocter seul, aptitude qu'il a acquise alors qu'il faisait

son doctorat.

« J'avais besoin de quelque chose que je pouvais terminer et apprécier, dit-il, alors j'ai appris à cuisiner; dans mon propre intérêt. »

Chaque jour, Bill se promène au centre-ville d'Ottawa, allant de réunions et de cérémonies du matin à des déjeuners de travail et à des rendez-vous sur la Colline, puis, à la fin de la journée, il retourne à son bureau pour s'attaquer aux travaux d'écritures qui l'attendent dans le « petit livre bleu de Ted ».

Il commence habituellement sa journée vers 6 h en buvant son café et en lisant le *Globe and Mail* et l'*Ottawa Citizen* au complet. Si le temps est clément, Bill s'aventure aussi à l'extérieur pour faire une promenade matinale.

« Les gens savent que, si j'ai fait ma promenade, j'ai eu le temps de réfléchir et je rentre avec des idées », dit-il en riant.

En tant que bibliothécaire parlementaire, Bill supervise les activités de la Bibliothèque, de son personnel de recherche et de ses analystes, et préserve la tradition en offrant un service non partisan à la démocratie parlementaire du Canada.

Maintenant vieille de près de 130 ans, la Bibliothèque a évolué et fournit maintenant plus que les simples ressources traditionnelles. Lorsque, après sa remise en état, elle a rouvert au printemps dernier après quatre années de construction, le slogan

suivant figurait sur les invitations à la cérémonie de réouverture : « Au-delà des apparences ». Bill affirme que la Bibliothèque est entièrement connectée, de sorte que même Peter Mansbridge pourrait en profiter pour se brancher

et, quelques minutes plus tard, diffuser *The National* de l'intérieur de ses murs historiques et maintenant remis en état. Selon Bill, la Bibliothèque est devenue plus électronique et est en train de créer des bases de données de renseignements, dont une, à l'intention du Musée de la guerre, qui recense tous les parlementaires ayant servi dans l'armée canadienne. La

Bibliothèque envoie aussi

quotidiennement des communiqués de PARLMEDIA aux députés et au personnel de la Colline. Peu importe qui est au pouvoir, elle a toujours constitué une importante institution parlementaire et joue même un rôle clé dans la formation civique et dans l'appui des programmes parlementaires publics.

Pour Bill, il est devenu particulièrement important de perpétuer les traditions de la démocratie parlementaire canadienne, et, à titre de bibliothécaire parlementaire, c'est ce qu'il s'efforce activement d'encourager.

« Depuis 1993, il y a un tel roulement de députés que toute la mémoire de l'organisation a disparu », affirme Bill.

« Tous ceux qui ont grandi durant la période McGrath sont partis, et les députés qui arrivent n'ont aucune consigne à laquelle s'accrocher, ajoute-



Fournie

Bill Young

t-il, en parlant du comité de réforme McGrath, dont les membres ont examiné en long et en large, au milieu des années 1980, les règlements concernant les députés et le rôle de ces derniers.

Selon M. Young, un récent rapport fondé sur l'expérience d'ex-parlementaires a permis d'en arriver à un fort consensus sur la manière d'améliorer le fonctionnement du Parlement. Il croit que l'on pourrait mieux mettre à profit l'expérience des ex-parlementaires.

« J'aimerais collaborer avec [les ex-parlementaires] pour trouver des façons de préserver l'histoire du Parlement et d'en assurer la survie, dit-il. Sinon, à chaque campagne électorale, toutes ces compétences et ces connaissances disparaissent. »

Sa passion pour la tradition parlementaire est enracinée dans sa vingtaine d'années au service de la Bibliothèque du Parlement. Historien professionnel s'étant vu décerner un doctorat de l'Université de la Colombie-Britannique, Bill a été directeur de la Division des affaires politiques et sociales et agent principal de recherche, et a aussi enseigné aux universités McGill, Simon Fraser et York. Il compare son expérience de bibliothécaire parlementaire à l'époque où il enseignait.

« En soi, ce n'est pas si différent, dit-

il. Une bande de nouveaux arrive ici après chaque élections et dépendent fortement de notre information, de notre recherche et de nos activités de communication pour s'acquitter de leur devoir envers les Canadiens. »

Quand on lui demande ce qu'il aime le plus de son poste, Bill répond immédiatement que ce sont les personnes avec lesquelles il travaille, qu'il qualifie d'agréables, d'intelligentes, de positives et de dévouées.

« Travailler pour le Parlement, c'est un peu comme appartenir à une famille, dit-il, ajoutant qu'il a toujours été impressionné par le fait que la plupart des personnes qui viennent au Parlement pour servir sont là parce qu'elles croient qu'elles peuvent y exceller. Quand on rencontre les autres employés de la Colline, on se sent immédiatement une affinité avec eux. »

Quant à l'immeuble de la Bibliothèque, M. Young explique de 90 % de son personnel travaille à dix autres endroits dans la ville et que, même en tant qu'analyste pour la Bibliothèque, lui-même n'y avait jamais travaillé régulièrement.

Néanmoins, « les gens s'identifient beaucoup à celui-ci, car il s'agit d'un espace si gigantesque », dit-il.

En effet, le caractère grandiose de la Bibliothèque ressort maintenant d'autant

plus que la restauration est achevée. La réhabilitation de la Bibliothèque a officiellement débuté en 2002, mais a été précédée de sept années de préparatifs, au cours desquelles la durabilité de l'environnement est devenue une priorité. La Bibliothèque s'enorgueillit maintenant de fenêtres à vitrage isolant qui préservent l'énergie, et l'immeuble a été nettoyé des substances toxiques comme le plomb et l'amiante. Tout au long de la construction, on a réutilisé les vieux matériaux, plutôt que de les jeter.

Bill affirme que l'une des vraies merveilles est la restauration du sous-sol, lequel, par le passé, était encombré de tuyaux en surplomb et était proprement effroyable.

Avant la restauration, l'espace réservé à la Bibliothèque n'était pas aussi facile d'accès et convivial qu'il l'est maintenant. Cependant, comme il était fermé depuis quelques années, peu de gens sur la Colline sont habitués à y travailler.

« Nombre de députés et de sénateurs y pénètrent comme des spectateurs pour en admirer l'architecture, mais non pour l'utiliser », dit Bill.

Celui-ci espère en faire une sorte de coin communautaire et est fier que la Bibliothèque même soit un espace non partisan accessible à tous les employés de la colline du Parlement.

Des leçons de démocratie du Parlement jusqu'aux salles de classe canadiennes

Devant s'occuper d'une multitude d'enfants du matin au soir, rares sont les enseignants qui ont la possibilité de poursuivre des études. Permettre à des enseignants de passer toute une semaine à étudier, et même à observer de leurs propres yeux, le fonctionnement de la démocratie parlementaire canadienne à Ottawa constitue désormais une tradition annuelle sur la Colline du Parlement.

Le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne, organisé par la Bibliothèque du Parlement, et financé en partie par l'Association canadienne des ex-parlementaires, réunit chaque année environ soixante dix enseignants qui ont démontré un intérêt actif à étudier et à enseigner la gouvernance. Les enseignants qui ont participé, début novembre, au Forum de cette année ont déclaré que cette semaine d'ateliers, ainsi que les conférenciers invités, leur ont permis de prendre conscience de la complexité de la vie parlementaire et de mieux apprécier le travail accompli par le gouvernement. « Nous avons appris à obtenir l'information dont nous avons besoin, ainsi qu'à mieux comprendre et

respecter le travail des députés. J'ai également appris à mieux apprécier à sa juste valeur le travail du Sénat », a ainsi déclaré Patti Bligh, enseignante dans un collège du Nunavut, qui, au terme de sa quatrième visite à Ottawa, se dit ravie de l'opportunité qui lui est offerte de discuter et de débattre avec des collègues et juge « splendides » les ressources qu'on leur a appris à obtenir et à utiliser.

Tana Mitchell, enseignante dans un collège de la Saskatchewan, dont c'était la première participation au Forum, juge que cette semaine pédagogique a été fantastique. « Je suis ravie de cette expérience on ne peut plus enrichissante », a-t-elle déclaré. Elle a également souligné à quel point elle avait été impressionnée par l'enthousiasme avec lequel les parlementaires s'acquittent de leur travail, un enthousiasme qu'elle compte bien communiquer à ses élèves. « Je suis convaincue que ce sujet doit être enseigné avec enthousiasme, dit-elle. Je crois que c'est la principale leçon que j'ai tirée de cette semaine. » « Il est si facile d'être cynique, a-t-elle conclu. Cet enthousiasme était rafraîchissant! »

La vie après Suite à la Colline

Des nouvelles de nos anciens stagiaires

Julia Skikavich

(Stagiaire de janvier 2003 à février 2004)

Suite à la colline a fait du chemin depuis que l'Association canadienne des ex-parlementaires a proposé son programme de stages novateur en 2003-2004. Notre groupe a eu à relever le défi de convertir en format magazine un bulletin constitué uniquement de textes. Il y a donc eu des frustrations durant la première année. Les entrevues avec des personnalités comme le très honorable John Turner et Mme Gerda Hnatyshyn valaient cependant la peine que nous nous donnions. Après mes études à l'Université Carleton, j'ai été globe-trotter pendant huit mois mais apparemment, je ne peux échapper à la politique. À mon retour au Canada, j'ai obtenu un poste de correspondante parlementaire au *Whitehorse Daily Star*, pour lequel je couvrais les débats passionnés des politiciens des Territoires. Je fais aussi régulièrement des reportages pour la *Presse canadienne* et le *Time*.

Suite à la Colline a contribué à m'infuser la confiance nécessaire pour interviewer les ténors politiques et m'a donné une meilleure compréhension du système politique. Le stage a été une expérience formidable et m'a aidé à donner suite à mon projet de revenir sur la Colline.

Peter Severinsson

(Stagiaire de mai 2005 à avril 2006)

Il y a six mois, je jurais devant mon ordinateur en essayant de faire entrer dans une page un autre article en français. La date de tombée arrivait, les rédacteurs attendaient, les photos continuaient de rapetisser et je ne pouvais m'empêcher de me dire que, bien sûr, le français est une très belle langue, mais pourquoi faut-il que les traductions prennent toujours 30 % plus de place?

Depuis ce dernier numéro du printemps 2006, les choses ont évolué. Après avoir obtenu mon diplôme de l'Université Carleton, je suis allé travailler au journal *The Province* où j'ai rencontré des gens extraordinaires, appris énormément et même fait du journalisme à l'occasion. Depuis septembre, je travaille à un roman illustré bien que je me remette quelquefois à la composition graphique.

Mon travail à *Suite à la Colline* me manque, particulièrement les reportages photographiques et leur mise en page. Je garde de très bons souvenirs des entrevues avec d'anciens parlementaires qui faisaient du travail passionnant dans différentes régions du monde. Et il fait plaisir de savoir que d'autres étudiants bénéficieront de la chance qui m'a été donnée.



Fournie

Philippe Morin

(Stagiaire de mai 2005 à juin 2006)

Mon stage à *Suite à la Colline* a été ma première expérience de rédaction professionnelle, que j'ai adorée! Au cours de l'année, j'ai pu interviewer la vérificatrice générale Sheila Fraser, des personnalités en vue comme le très honorable Herb Gray et me suis promené à la Cité parlementaire en toute liberté. Je ne peux m'imaginer plus belle aventure pour un étudiant passionné de politique!

Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai quitté Ottawa (pop. 800 000) pour Inuvik, T.N.O. (pop. 3 500), dans le cercle arctique. Je fais actuellement des reportages pour le journal *News/North* en qualité de correspondant de Beaufort Delta. Je suis le seul journaliste affecté à sept localités et de nos jours, la plus grande partie du travail se fait au téléphone. Toutefois, je pourrai bientôt me rendre sur les routes de glace à Tuktoyaktuk, Aklavik, Tsiigehtchic et Tetlit'Zheh/Fort McPherson. J'ai vécu d'abord à Yellowknife puis à Inuvik, où j'ai pu me renseigner sur les cultures des peuples du Nord en interrogeant des chasseurs de belugas, des biologistes, des scientifiques en changement climatique et bien d'autres personnes intéressantes. *Jetez un coup d'oeil à mon blogue: www.inuvikpm.blogspot.com*



Fournie

Tim Lai

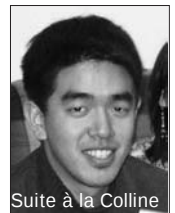
(Stagiaire de avril 2004 à juin 2005)

Les parlementaires qui ont quitté Ottawa ont probablement, eux aussi, le sentiment d'être très loin de la Colline. Toutefois, même des mois plus tard, les souvenirs sont toujours bien vivants et ne nous quittent probablement jamais.

Mon travail à *Suite à la Colline* m'a permis, en début de carrière, de rencontrer les vedettes de l'actualité. C'était une période de changement durant laquelle nous avons élargi le contenu, créé de nouvelles sections et ajouté de la couleur à la revue. Ce n'était pas facile et nous avons connu des frustrations. Toutefois, lorsque nous avons vu la couverture glacée, nous nous sommes dit que tout cela en valait la peine.

Depuis que j'ai obtenu mon diplôme de l'Université Carleton en 2005, j'ai couvert pour le *Globe and Mail* les événements violents impliquant des armes à feu survenus durant l'été et les emballantes éliminatoires des Oilers pour le *Edmonton Journal*. Je travaille maintenant au *Toronto Star*.

Lorsqu'on est journaliste, on n'oublie jamais ses premiers emplois et pour cette raison, je ne me sentirai jamais très loin de la Colline.



Suite à la Colline

Nos nouveaux stagiaires

Michelle Collins

Son agenda toujours bien rempli, Michelle Collins est une de ces personnes qui semble prête à affronter n'importe quel projet.

Tout comme Mark, elle est aussi originaire de Toronto et étudie en journalisme avec une mineure en sciences politiques. À Carleton, elle fait partie de plusieurs clubs dont le Club des journalistes pour les droits humains et le Carleton United Nations Society.

L'an dernier, elle a également été membre du conseil d'administration du *Charlatan*, le journal étudiant indépendant de Carleton.

Elle a fait partie d'une équipe de patin synchronisé compétitif pendant 13 ans et a aussi été enseignante de planche à neige.

À l'extérieur de l'université, elle a été journaliste affectée aux reportages généraux pour le *Town Crier* à Toronto et elle a également travaillé comme directrice des promotions estivales avec *Standard Radio* pour la station torontoise 97.3 EZ Rock.

Elle est présentement rédactrice pour le site web *OttawaStart.com* et attend impatiemment le début d'un stage au *Globe and Mail* qui aura lieu au mois de décembre.

« Je suis ravie de travailler pour l'Association canadienne des ex-parlementaires et *Suite à la Colline*, dit-elle. C'est une occasion merveilleuse d'en apprendre davantage sur le passé et le présent du Parlement du Canada. »

Mark Masters

Depuis son arrivée, cet étudiant de 22 ans originaire de Toronto égaie les réunions de *Suite à la colline* avec un brin d'humour et des idées de reportages un peu cocasses. Sa participation à notre revue est d'autant plus pertinente, puisqu'il raffole de l'actualité: « J'ai toujours aimé la politique et rédiger des textes à ce sujet. En avril 2002, j'ai participé au Forum pour jeunes Canadiens, dit-il. »

De 2005 à 2006, il a aussi été rédacteur en chef pour *The Charlatan*. M. Masters est également membre d'une équipe de « flag-football » intra-muros ainsi que d'une ligue de hockey et de soccer. Il a pu cultiver sa passion pour les sports cet été en travaillant pour les Toronto Argonauts. Il en est à sa quatrième année en journalisme avec mineure en sciences politiques à l'Université Carleton: « J'aimerais évidemment faire du journalisme en travaillant pour un journal, ou encore pour un poste de radio ou de télévision, mais il faut aller là où sont les postes dans ce domaine » Il considère qu'écrire pour la revue *Suite à la Colline* lui donne l'occasion

d'en apprendre d'avantage sur les institutions démocratiques canadiennes. « Ce travail me permet de communiquer avec certaines personnes qui comptent parmi les plus intéressantes de l'histoire politique de notre pays. C'est l'occasion rêvée de comprendre les décisions prises en côtoyant les gens qui ont participé au processus décisionnel. »



Danielle O'Connor

Des améliorations à exparl.ca

L'ACEP a sa propre revue, mais peut-être est-il temps qu'elle s'attaque aussi à son site Web, question de le rendre plus esthétique et efficace. C'est pourquoi l'Association a eu recours aux talents de Roman Filippov et Sabrina Tang pour redonner vie à notre site. Les voici:



Fournie

Roman Filippov

Un étudiant de deuxième année en programmation des applications Internet au Collège Algonquin, Roman Filippov possède déjà sa propre compagnie de conception et développement de site Web nommée Hunox (Hunox.ca). Avec ses sept ans d'expérience dans le domaine, le site Web de l'ACEP sera décidément entre bonnes mains.

Lorsqu'il ne travaille pas, M. Filippov aime se garder en forme et en santé. Il écrit aussi de la musique électronique par ordinateur dans ses temps libres.

Au sujet de son embauche auprès de l'ACEP, il affirme qu'il s'est toujours intéressé à la politique: « Mon père s'est toujours intéressé à la politique, et nous en parlons beaucoup. C'est pourquoi les questions politiques me passionnent. À mon avis, c'est inévitable lorsqu'on habite Ottawa. »



Fournie

Sabrina Tang

Sabrina en est également à sa deuxième année en programmation des applications Internet à Algonquin. Quoique la conception de site Web a été initialement qu'un passe-temps, c'est après avoir reçu son diplôme de l'Université Queen's qu'elle s'y est intéressée réellement. Depuis l'an dernier, elle a décroché des contrats avec plusieurs clients de la région, dont l'Association des malentendants canadiens.

Elle espère trouver sa place au sein d'une entreprise où les défis sont nombreux et variés. Elle est une farouche admiratrice des Sénateurs d'Ottawa mais avoue être un peu déçue de leur performance jusqu'à maintenant. Elle se dit très motivée de travailler en collaboration avec l'ACEP: « Je pense que ce sera une excellente occasion de rencontrer des gens intéressants et de me renseigner sur notre système politique, » dit-elle.

A Chosen Path

From Moccasin Flats to Parliament Hill

Écrit par Frank Oberle

une critique de Jim Fleming

Pendant une douzaine d'années, Frank Oberle et moi avons siégé à proximité l'un de l'autre à la Chambre des communes. Frank est resté presque dix ans de plus que moi, période pendant laquelle il a fait sa marque.

Au cours de toutes ces années où nous nous sommes côtoyés et nous avons fait de la politique ensemble, je n'ai jamais vraiment connu Frank. Après avoir lu son autobiographie en deux volumes, ce qui fut pour moi un pur ravissement et une expérience à la fois amusante et enrichissante, je pense maintenant le connaître un peu.

Le volume deux, intitulé *A Chosen Path*, raconte sa vie depuis l'époque où il était conseiller municipal de la petite municipalité de Chetwynd, dans le nord de la Colombie-Britannique, jusqu'à ses vingt et une années passées au Parlement et à l'ascension de cet homme aux origines modestes aux plus hautes sphères du pouvoir politique, à titre de ministre.

En nous révélant les diverses étapes de sa vie politique, les sacrifices qu'il a dû effectuer et les succès qu'il a remportés, on se rend compte à quel point Oberle est fier de ce qu'il a accompli. Il ne se gêne pas pour exprimer franchement ses vues, notamment sur les chefs qui se sont succédé à la tête de son parti, et il est tout aussi direct à propos de ses adversaires politiques.

Vers la fin du livre, lorsqu'il décrit son travail comme ministre d'État aux Sciences et à la Technologie et comme ministre des Forêts, sa volonté sincère

de s'acquitter de ses responsabilités et son profond scepticisme à l'égard de la bureaucratie ne laissent aucun doute.

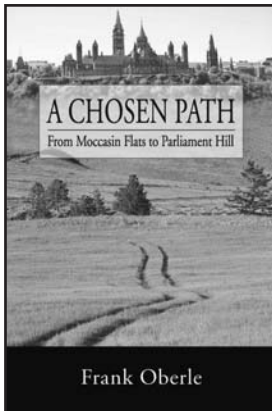
Par contre, quand il fait le récit d'événements politiques et d'influences qui ont joué à Ottawa, il lui arrive de dire des choses que je pourrais difficilement soutenir à la Chambre en criant « Bravo! ». Mais c'est son histoire et il sait bien la raconter.

Un de ses plus charmants souvenirs a trait à ses aventures en politique municipale, aux jalousies et aux vilenies qui entravent souvent la voie du progrès. Il est aussi intéressant d'apprendre les difficultés qu'il y a à représenter une vaste circonscription, et Oberle peint un portrait haut en couleur et parfois amusant des personnes qu'il a rencontrées ou recrutées au fil des ans.

Pour l'avoir observé de temps en temps à la Chambre des communes pendant les années 1970 et 1980, lorsque nous nous échinions pendant la Période des questions, je me souviens de ses grimaces parfois un peu coquines et de la façon qu'il avait d'avancer la mâchoire, qui lui donnait un air opiniâtre. On peut lire tout cela dans *A Chosen Path*, ainsi que dans le premier volume intitulé *Finding Home, A war child's journey to peace*.

A Chosen Path: From Moccasin Flats to Parliament Hill, Livre de poche, 320 pages, ISBN: 1894384830, 22.95\$, Éditeur: Heritage House
Commander: Tél: 800-665-3302

Jim Fleming a représenté la circonscription de York West, Ontario en tant que Libéral de 1972 à 1984



**Si vous avez lu
dernièrement un livre
présentant un intérêt
politique ou historique
pour les ex-parlemen-
taires, nous vous invitons
à nous transmettre une
critique**

Suggestions:

- *L'Affaire Tissot, campagne antisémite en Outaouais*, par Raymond Ouimet
- *Moi, Jeanne Castille, de Louisiane*, par Jeanne Castille
- *Trudeau, Citoyen du monde, Volume I: 1919-1968*, par John English

L'ACEP fournira les livres pour quiconque veut soumettre une critique.

Chambres du Parlement
Case postale 768, Édifice de l'Ouest
Ottawa, Canada K1A 0A6
Téléphone: 1-888-567-4764
Télécopieur: (613) 947-1764
Courriel: exparl@parl.gc.ca

Sacrificed? Truth or Politics

The uncovered story behind one of the greatest betrayals of the 37th Canadian Parliament

Écrit par Larry Spencer

une critique Derrek Konrad

Dans *Sacrificed? Truth or Politics*, Larry Spencer décrit les débuts de sa vie sur une ferme du Missouri, sa conversion à la religion chrétienne, son ministère axé sur les missions à Regina (Saskatchewan) et son élection au Parlement en tant que député de l'Alliance canadienne. Dans la deuxième moitié du livre, il relate les événements qui ont mis fin à sa carrière politique à titre de candidat indépendant après une entrevue désastreuse avec Peter O'Neill du Vancouver Sun et la tempête médiatique qui a causé sa perte.

Les Spencer ont immigré au Canada en 1974, se sont établis à Regina et sont devenus citoyens canadiens après 25 années passées à fonder des églises baptistes du sud, dont il était le pasteur. Tout au long du livre, M. Spencer raconte comment sa foi l'a préparé à parler ouvertement et sans réserve, et comment ses obligations politiques s'opposaient souvent à cette ouverture.

Invité à se présenter à une élection, Larry a dû trouver un équilibre entre les exigences de sa propre promotion et celle de Jésus. Il a souligné que lorsqu'il est devenu candidat, il lui a fallu troquer le « Livre » immuable pour un livre sans cesse réécrit par les hommes. Il a découvert qu'en politique il y a des livres rouges, bleus et verts, mais aucune autorité reconnue de tous. C'était déconcertant pour un homme qui avait prêché la même parole toute sa vie.

À titre de porte-parole en matière de questions familiales pour l'Alliance canadienne, M. Spencer a connu une carrière politique peu mouvementée

jusqu'au débat sur la redéfinition du mariage. À son avis, changer cette définition modifierait à jamais la façon dont les Canadiens percevraient et vivraient le mariage. L'Alliance canadienne hésitait à prendre position sur cette question, même lorsque le gouvernement libéral a fait connaître ses intentions, puisqu'elle négociait encore avec le Parti conservateur la formation d'un parti unique. Cette hésitation a mené les médias à soupçonner que l'Alliance avait un plan secret, ce qui a pu influencer la suite des événements.

À la moitié du livre, l'auteur commence à relater les événements qui ont mis fin à sa carrière. Après l'entrevue avec M. O'Neill, pendant laquelle M. Spencer a déclaré que l'homosexualité devrait être illégale, la situation s'est rapidement dégradée. Quand il est arrivé à Ottawa pour le rassemblement d'hiver du caucus, il a été surpris d'être convoqué au bureau du leader et accusé d'essayer de faire avorter le prochain vote sur l'union des deux partis. Cela n'était pas étonnant après l'entrevue accordée et les nombreux reportages négatifs.

Dans les jours suivants, Larry s'est plié aux désirs du parti, acceptant une suspension temporaire du caucus, s'abstenant de parler en public sur le sujet et signant une lettre rédigée par le personnel des communications de l'Alliance dans laquelle il prenait la responsabilité de la controverse engendrée par ses propos. Le cinquième jour, il a commencé à se défendre et a informé la direction du parti que, peu importe les résultats, il serait candidat aux prochaines élections dans Regina-Lumsden-Lake Centre.

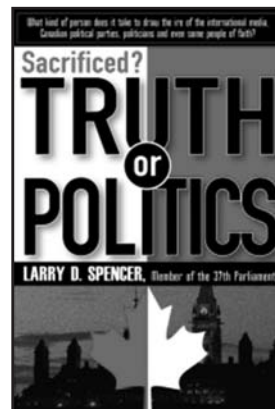
Après le vote favorable à la fusion du Parti conservateur et de l'Alliance canadienne, Larry a eu cinq minutes pour se défendre et demander la permission de se joindre au nouveau caucus. Il a déclaré que ce qui s'était passé ensuite le hantait toujours. Il y a eu un scrutin secret, les votes ont été dépouillés par les membres du personnel du leader en l'absence de scrutateurs, et seuls les résultats ont été rendus publics. On l'a informé qu'il n'était pas autorisé à se joindre au nouveau parti et qu'il n'était donc pas réadmis au caucus.

Comme il l'avait promis à la direction du parti, son nom figurait sur le bulletin de vote aux élections suivantes et comme bien des candidats indépendants, il n'a pas réussi à surmonter la vague du parti, car les électeurs voulaient essentiellement être représentés par un député membre du gouvernement.

Son livre raconte son parcours personnel, mais il se termine par une annexe de quarante-quatre pages remplies de courriels, de discours, d'éditoriaux et de lettres de soutien provenant du monde entier. De lecture facile, il intéressera certainement ceux qui ont vécu le choc de l'odieuse réalité politique ou qui veulent connaître les dessous d'un parti politique cherchant à se protéger à tout prix.

Sacrificed, Truth or Politics, 172 pages, ISBN: 0978057406, 17.99\$

Éditeur: KayteeBella Productions
Commander: www.truthorpolitics.com/html/Order.htm



Derrek Konrad a représenté Prince Albert, Saskatchewan en tant que membre du Parti de la réforme de 1997 à 2000

Une mission d'espoir

par C. GIRVE FRETZ

Cette histoire a commencé lorsque j'étais au Parlement. Au début des années 1980, on m'a invité à faire partie du Groupe de travail multipartite sur les relations Nord-Sud. Notre tâche consistait alors à produire un rapport pour le gouvernement sur le rôle du Canada dans les pays en développement. Ce fut une expérience très intéressante et enrichissante.

C'est à cette occasion que j'ai rencontré David McKenzie, le directeur général de la Hope International Development Agency. Par la suite, j'ai été élu au conseil d'administration de cette agence de développement. C'est ainsi que depuis plus de 20 ans, je travaille encore comme bénévole au sein de ce merveilleux organisme.

L'énoncé de mission de HOPE International peut probablement se résumer à un paragraphe : « essayer de combler les besoins fondamentaux des pauvres du tiers monde grâce à des activités d'auto-assistance, ainsi que sensibiliser et interpeller les Nord Américains afin qu'ils s'impliquent dans les problèmes de développement ». Hope International et ses employés interviennent dans plus de 25 pays parmi les plus pauvres des pays démunis. Grâce à cet organisme, j'ai pu recueillir des fonds au Canada, au Japon, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Bangladesh, Philippines, Sri Lanka, Cambodge, Myanmar, Afrique du Sud, Zambie, Nigeria, Kenya, Zimbabwe, Ouganda, Cameroun et Éthiopie: non seulement mes voyages dans ces coins reculés ont été passionnants et intéressants, mais je ressens depuis une compassion profonde pour les gens qui souffrent sur la planète.

Les donateurs qui peuvent accompagner les intervenants de HOPE International dans certains de ces pays ont pu constater par eux-mêmes les besoins énormes des populations pauvres et

souffrantes. Cette expérience les amène à se rendre compte qu'ils changent la vie d'innombrables personnes par le simple fait de leur fournir une eau saine. Une eau saine, pure et fraîche, plutôt qu'une eau souillée qui, dans de nombreux villages, tue la moitié des enfants avant qu'ils atteignent l'âge de cinq ans : voilà la réponse de HOPE International à un besoin criant.

Beaucoup d'images me viennent à l'esprit à mesure que j'écris cette histoire. Je me souviens d'avoir visité un très petit village en Éthiopie, où un appareil de forage de HOPE International avait récemment creusé un puits. Le puits était couvert en attendant qu'une pompe soit installée. Je me rappelle avoir vu une femme quitter le village, une cruche sur la tête. J'ai par la suite appris qu'elle devait marcher douze km aller-retour afin que sa famille puisse avoir de l'eau pour faire la cuisine, la vaisselle, la lessive et pour se laver. Quelle image incroyable de la souffrance et des besoins humains!

Maintenant, imaginez un petit ruisseau d'une largeur d'environ un mètre. De votre jeep, arrêtée sur un pont, vous remarquez du bétail debout dans le ruisseau. Au même moment, vous apercevez aussi trois femmes qui y lavent leurs vêtements. Tout comme moi, qui observais la scène de notre véhicule, vous connaissez déjà la réponse à la question que je me posais : où prennent-ils leur eau potable? De toute évidence, ils la puisent dans ce même ruisseau infect.

Pourquoi nous, le monde occidental, qui sommes des millions de personnes riches, instruites et en santé, n'aidons-nous pas davantage les hommes,

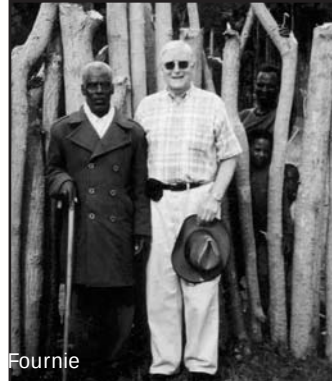
femmes et enfants démunis? Ces laissés pour compte meurent à 40 ans, sans avoir eu accès à des cliniques, à des écoles ou même avoir pu combler le besoin le plus élémentaire : une eau saine. Devrions-nous nous en préoccuper?

Les propos d'une étudiante canadienne qui a passé l'été 2004 à travailler avec HOPE International en Éthiopie résument bien mes réflexions :

« Je me rends compte à quel point la situation est désespérée ici. Tous les jours, nous jouons avec des enfants charmants, mais eux vivent continuellement au jour le jour. C'est tout simplement démoralisant.

Nous marchons le long du lit asséché d'une rivière dont les berges atteignent probablement quatre mètres – ce devait être une puissante rivière à l'époque. Nous doublons quelques personnes qui transportent des cruches d'eau sur leur dos ou leur tête. Il faut compter presque deux heures pour parvenir à un endroit où le bétail doit boire – il y a du courant, mais aussi des algues vertes et l'eau n'a vraiment pas l'air saine. »

Ses remarques me rappellent très clairement que des millions de gens sur la planète ont des besoins considérables. Toutefois, ce sont des gens comme étudiante canadienne qui font tant bouger les choses dans le monde. En tant que Canadiens, nous sommes si privilégiés.



M. Fretz avec un chef de village dans le district de Derashe, dans les hautes terres du Sud de l'Éthiopie. Cette occasion marquait la visite de donateurs canadiens à l'agence Hope International Development.

Girve Fretz a représenté Erie, Ontario en tant que Progressif-Conservateur de 1979 à 1993

Un voyage à Nazaret en Éthiopie

par PATRICIA TORSNEY

S'il y a un avantage à perdre une Sélection, c'est de pouvoir rendre visite à sa famille et à ses amis. C'est justement lors d'un voyage à Paris pour visiter des amis, au printemps dernier, que j'ai reçu un courriel du Centre parlementaire me demandant si je souhaitais partager mon expérience au sein des comités de la Chambre, et plus particulièrement du point de vue de l'égalité entre les sexes. Dans ma carrière politique, j'avais en effet travaillé à favoriser la participation des femmes au Canada.

Avant mon départ pour l'Éthiopie, j'ai visité Londres et, en route, j'ai mis la main sur un journal dans lequel

on pouvait lire que la Grande-Bretagne avait suspendu l'aide qu'elle accordait à l'Éthiopie parce qu'elle s'inquiétait qu'on ait tiré sur des manifestants pacifiques.

Un coup d'œil aux pages du site Web d'Affaires étrangères Canada a suffi pour me rassurer quant à l'aspect sécurité de mon voyage. Je suis donc partie avec la conviction que nous pouvions espérer créer des conditions susceptibles de rendre les manifestations moins nécessaires.

Après une longue série de vols, j'ai été chaleureusement accueillie par des membres du personnel du Parlement dans la ville cosmopolite d'Addis-Abeba. En me rendant à Nazaret, une ville grouillante d'activité située environ 100 km plus loin, j'ai souri à la vue du premier piéton que j'ai croisé : il portait fièrement un t-shirt Roots!

Parmi les panélistes rassemblés pour les séances de travail, il y avait M. John Bosley, ex-Président de la Chambre des communes, un professeur de droit constitutionnel éthiopien, M. Peter Aringo, un député kényan; et moi-même. Nous étions logés dans deux hôtels séparés par environ un demi-kilomètre, sur la principale route menant à la côte.

Le Président éthiopien a assumé la présidence des réunions auxquelles participaient des présidents de comités et des membres des partis de l'opposition. Après chaque présentation, des groupes de discussion se formaient sur la pelouse.



Un échange intense entre le Président de la Chambre des représentants du peuple (en blanc, se penchant vers la droite) et le whip en chef d'un des partis d'opposition. Mme Torsney, qui n'est pas visible sur la photo, était la modératrice.

Il s'agissait là d'une formule très intéressante pour permettre aux parlementaires d'apprendre à se connaître et de discuter des moyens de mettre en œuvre les propositions que nous recommandions.

Ma séance portait sur la nécessité d'assurer une bonne participation du public. Nous avons discuté de l'importance d'aider les témoins moins expérimentés, comme les femmes, lorsque les travaux portent sur des lois qui les touchent directement.

Le deuxième jour, je présidais une séance quand soudain nous avons senti de la fumée et entendu des coups de feu, le bruit fracassant des pierres qui faisaient voler les vitres en éclats, des gens dans la rue et des cris de femmes provenant de l'intérieur de l'hôtel. Aïe! Je me trouvais EXACTEMENT dans le genre de situation qu'on m'avait conseillé d'éviter! Le calme est revenu rapidement et on nous a dit que personne n'a été blessé. Toutefois, pendant la rédaction de cet article, j'ai appris qu'il y a eu deux morts et vingt blessés. Des femmes ont balayé les éclats de verre et, après une pause-café, nous avons poursuivi les discussions. Le Président a fait savoir que cette manifestation était le résultat du mécontentement bien légitime de marchands qui protestaient parce que le gouvernement avait cédé à un promoteur des terres où ils tiennent leur marché. Les manifestants avaient demandé au Président d'intercéder en leur faveur, mais comme l'Éthiopie est une fédération, ce problème devait être réglé au

niveau municipal. La manifestation avait été organisée entre nos deux hôtels justement pour attirer notre attention.

Pour ma part, cette manifestation illustre clairement à quel point les députés avec qui nous travaillions devaient tout faire en leur pouvoir pour mener à bien leurs travaux. En effet, dans l'intérêt de tous les citoyens, les processus gouvernementaux doivent fonctionner correctement.

Les députés et leur Président m'ont impressionnée. Ils semblaient vraiment vouloir travailler pour régler les problèmes et améliorer le fonctionnement du nouveau gouvernement. Les femmes voulaient savoir pourquoi si peu de femmes étaient membres du Parlement canadien (bonne question!). J'ai été heureuse de pouvoir faire part de l'expérience que j'ai acquise au cours des années et de discuter de ce qui pourrait les aider.

L'Éthiopie est un pays multiculturel qui a derrière lui une riche histoire. Il est particulièrement fier d'être la seule nation africaine à n'avoir jamais été colonisée. Les gens que j'y ai rencontrés étaient accueillants, même quand je ne pouvais pas m'exprimer dans leur langue.

Pour conclure, ce fut pour moi un honneur de travailler aux côtés de John Bosley. Les gens ont beaucoup de respect pour son travail de conseiller auprès du nouveau gouvernement éthiopien et il s'est fait de nombreux amis. Les députés éthiopiens ont été étonnés de voir que nous provenions de deux partis politiques différents puisque nous avions des points de vue similaires. Malgré certains événements assez surprenants, je n'hésiterais pas un seul instant à travailler de nouveau avec le Parlement éthiopien. Je leur offre tous mes vœux de succès dans l'amélioration des processus de leurs comités et de leur gouvernement.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie!

Patricia Torsney a représenté la circonscription de Burlington, Ontario en tant que membre du Parti libéral de 1993 à 2006

L'Afghanistan et le Parlement minoritaire

par JEAN-JACQUES BLAIS

Ce n'est pas d'hier que le Parlement joue un rôle de rattrapage à l'égard de décisions déjà prises qui ont besoin d'un appui du public. En outre, les politiciens ne perçoivent pas la politique étrangère comme un élément aussi sensible aux considérations partisans que d'autres secteurs de l'administration publique. Autrement dit, ce n'est pas du côté de la politique étrangère qu'on va faire le plein de votes.

Les temps changent. Le public canadien est mieux informé et plus conscient de l'incidence de la politique étrangère du Canada sur sa propre sécurité. Le monde devient plus petit; la population canadienne reflète la démographie internationale, d'où la possibilité de faire entrer au Canada, en même temps que la population immigrante, des conflits surgis à l'étranger.

De tout temps, les Canadiens ont senti la nécessité pour leur pays de s'engager activement au sein de la communauté internationale afin de promouvoir la stabilité par la résolution des conflits internationaux. On y voyait là un devoir du Canada. Toutefois, depuis le 11 septembre 2001, je crois que les Canadiens sont devenus plus conscients du fait que leur sécurité est tributaire de ce qui se passe ailleurs dans le monde. Cette prise de conscience les a amenés à insister pour que leurs représentants élus s'assurent que le gouvernement du jour ait des comptes à rendre pour ses initiatives en matière de politique étrangère.

Deux événements coïncidents incitent les Canadiens à exiger plus fermement que jamais une responsabilisation accrue du pouvoir exécutif en ce qui concerne ses initiatives de politique étrangère. Le premier, et peut être le plus important, est notre présence en Afghanistan. Le second est le Parlement minoritaire, qui rend le gouvernement

du jour vulnérable à la défaite lorsqu'une question de confiance y est abordée, notamment les questions de politique étrangère.

Premièrement, l'Afghanistan. Notre présence dans ce pays résulte d'une décision prise par le gouvernement Chrétien en 2003. Il s'agit dans une large mesure d'une décision politique, intervenue à un moment où le gouvernement subissait des pressions croissantes de la part des Américains pour embarquer dans l'aventure irakienne. L'Afghanistan n'avait pas la préférence des militaires. Je me trouvais en Afghanistan à l'époque. J'étais d'accord avec la décision à ce moment et je le suis encore. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que le Canada doit y être et que notre présence peut faire une grande différence.

Le Canada s'y trouve parce qu'il y va de son intérêt national : notre souveraineté et notre sécurité dépendent du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous devons nous donner comme mission nationale le renforcement de la primauté du droit international. Possédant la deuxième superficie terrestre en importance à l'échelle mondiale et un réservoir de ressources naturelles qui dépérit, le Canada sera en bien meilleure posture dans un monde soumis à des lois plutôt que dominé par la force.

Depuis la chute du mur de Berlin, la communauté internationale s'est immiscée dans des conflits intra-nationaux, au sein d'États dits défaillants ou fragiles. Il y a eu la Bosnie, le Kosovo, le Timor oriental, le Soudan et Haïti, pour n'en nommer que quelques uns.

Dans tous ces cas, l'usage de la force était au centre de l'intervention de la communauté internationale, mais toujours en vue de rétablir un État fonctionnant selon la règle de droit. Autrement dit, cela ne concernait pas uniquement la guerre ou les militaires. L'objectif était de renforcer l'État en

question et de construire ses institutions de gouvernance.

Cette démarche a donné naissance à la stratégie « diplomatie, défense et développement » (3D) adoptée par le gouvernement Chrétien, une stratégie largement articulée autour de la vision par le Canada de son rôle dans la stabilisation des États fragiles. La clé en était la coordination des efforts du pays dans tous les secteurs d'activité intégrant un principe essentiel de la gouvernance canadienne : la subordination de l'appareil militaire à l'autorité civile. En d'autres termes, les militaires étaient mis à contribution comme l'un des instruments de gouvernance dans le cadre d'une stratégie arrêtée par leurs maîtres politiques.

L'Équipe provinciale de reconstruction (EPR) que le Canada a mise sur pied dans la province de Kandahar est typique de cette démarche. Des militaires et des civils y participent. Les militaires et la police assurent la sécurité qui permet à des éléments civils de contribuer à des activités communautaires essentielles, dont la résolution de conflits, le renforcement d'institutions et la prestation de services. En outre, l'EPR concrétise l'influence du gouvernement central dans la province de Kandahar. L'EPR du Canada est l'une des 24 qui opèrent dans les différentes régions de l'Afghanistan.

Toutefois, ce qui est vrai des EPR ne l'est pas de l'effort de la communauté internationale dans l'ensemble du pays. Trois organisations dirigent cet effort : l'ONU par le truchement de la MANUA, les États Unis par l'intermédiaire de l'opération Enduring Freedom, et l'OTAN par l'intermédiaire de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Toutes visent à la stabilisation de l'Afghanistan et, bien qu'elles se parlent, chacune a ses propres structures et sa propre gouvernance. Il n'existe ni chaîne de commandement unifiée, ni planification stratégique commune,

ni processus de responsabilisation politique lié à l'usage de la force.

Comme il est mentionné plus haut, l'engagement de troupes canadiennes en Afghanistan a été une décision très politique. Mais une fois les militaires sur place, comment maintenir la prééminence de la direction politique? Les militaires ont l'expérience des opérations multinationales et ont établi des moyens et des processus permettant d'optimiser l'efficacité de l'usage de la force. De fait, le point fort de l'OTAN est sa capacité de rassembler en unités cohésives les ressources de ses différents membres.

Quelle est l'efficacité du contrôle politique dans les théâtres d'opération où il existe un gouvernement, mais où ce dernier est incapable de maîtriser son territoire, et encore moins ceux qui y font usage de la force?

La difficulté non seulement réside dans la faiblesse de la responsabilisation liée à l'usage de la force, mais dans l'éventuelle création de graves problèmes découlant de la mise en œuvre des initiatives internationales. Le Canada concentre une partie de plus en plus grande de ses efforts internationaux sur l'Afghanistan, ce pays ayant valeur de test pour la matérialisation de la stratégie 3D.

La stratégie 3D intègre les principes de base de la gouvernance qui forment la pierre angulaire de l'ordre constitutionnel du Canada, notamment le contrôle de l'autorité civile sur l'appareil militaire. En d'autres termes, la stratégie 3D n'est pas une doctrine militaire, mais constitue dans une très large mesure une doctrine de politique étrangère relevant du ministère des Affaires étrangères. Si l'on examine ce qui se passe en Afghanistan, il devient évident, sauf pour les activités déployées dans le cadre de l'Équipe provinciale de reconstruction, comme je l'ai déjà indiqué, que les militaires canadiens ne reçoivent aucune orientation politique.

Il n'y a pas de meilleur exemple que celui des déclarations publiques faites récemment par le ministre de la Défense

nationale, Gordon O'Connor, réclamant de l'aide pour les troupes du Canada en difficulté dans le sud de l'Afghanistan. Certes, la manière dont les troupes de l'OTAN sont déployées, à quelle fin et avec quel appui sont des questions fondamentales de stratégie politique qu'il aurait fallu régler politiquement avant le déploiement, tout en prévoyant un suivi politique ininterrompu. Or qu'a-t-on fait? Les militaires sont-ils dirigés par une autorité civile efficace?



Photos prises au barrage de Sarobi, pendant le dernier voyage de Jean-Jacques Blais en Afghanistan.

Par conséquent, le problème n'est pas celui que des membres de l'opposition ont soulevé, c'est-à-dire une trop grande concentration sur l'activité militaire par les Forces canadiennes, mais plutôt l'absence apparente de proportionnalité parce que nos troupes agissent avec peu ou pas du tout de direction politique de la part du gouvernement Harper. De fait, les Forces canadiennes, comme les autres participants militaires, relèvent tous de la chaîne de commandement militaire de l'OTAN et il n'y a guère de direction politique en provenance d'une source quelconque, sauf peut-être du secrétaire américain à la Défense. La prédominance de la présence militaire américaine rend le rôle politique du Canada dans la direction militaire encore moins probable et moins efficace. Il s'ensuit que la mise en œuvre de la démarche 3D du Canada devient extrêmement problématique, voire impossible.

Permettez-moi maintenant d'aborder le deuxième élément important de la coïncidence: le Parlement minoritaire. Du fait que l'assemblée est minoritaire, les parlementaires sont en mesure d'exiger plus efficacement des comptes du gouvernement Harper sur la façon dont les ressources canadiennes, y

compris les militaires, sont mises à contribution en Afghanistan. La stratégie 3D, élaborée en anticipation de notre décision sur l'Afghanistan, reconnaît que la contribution canadienne serait plus efficace si elle s'insérait dans une intervention conjuguant simultanément une action diplomatique, militaire et de développement en vue d'établir des institutions de sécurité efficaces et la bonne gouvernance sur l'ensemble d'un territoire souverain. Il semblerait que le gouvernement Harper ait perdu de vue ces objectifs, si jamais il les a compris.

Par ailleurs, la manière dont s'y prend le Parlement pour exiger des comptes du gouvernement représente un problème considérable. Le système des comités de la Chambre des communes a fait l'objet de critiques justifiées quant à son efficacité, récemment de la part de la Commission Gomery. Il doit être renforcé. Dans le contexte d'une Chambre des communes minoritaire, un examen de la participation du Canada en Afghanistan pourrait offrir l'occasion d'un tel renforcement. Le Comité permanent des affaires étrangères et le Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes devraient collaborer très étroitement dans leurs activités. Y siègent certains des parlementaires parmi les plus expérimentés et les plus respectés. Peut-être devraient-ils chercher une certaine inspiration du côté du Sénat.

Le sénateur Colin Kenny a fait montre de leadership et de détermination au sein du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense.

Il a obtenu des ressources qui ont permis à son comité de mener des enquêtes, de tenir des audiences et de diffuser son message tout en soulignant la pertinence du Parlement et des comités parlementaires. Les comités de la Chambre des communes qui s'intéressent à l'Afghanistan doivent faire de même. Maintenant!

L'honorable Jean-Jacques Blais a représenté la circonscription de Nipissing, Ontario en tant que membre du parti Libéral de 1972 à 1984.

Combattre la corruption

par ROBERT MILLER
*Président
Le Centre parlementaire*

Je me rappelle d'un soir où j'étais assis au salon, à New Delhi, en Inde, et j'écoutais un agent de police supérieur me décrire la corruption et ses effets sur le système de santé du pays. Il m'a raconté en détail une récente descente policière dans un réseau qui opérait dans les hôpitaux de New Delhi.

On volait les médicaments pour les revendre sur le marché noir. Pour ne pas se faire prendre, les malfaiteurs remplaçaient les médicaments volés par des imitations sans aucune valeur (mais possiblement dangereuses) qu'on administrait parfois aux patients sans le savoir. Comme disait cet agent : « la corruption n'est pas qu'une affaire d'argent. Il s'agit souvent d'une question de vie ou de mort, surtout pour les pauvres. »

La lutte contre la corruption est devenue essentielle pour améliorer la gouvernance et les perspectives de développement économique et social. La Banque mondiale – qui a tardé à joindre la lutte contre la corruption – identifie le contrôle de la corruption comme l'une des six grandes mesures d'une bonne gouvernance et définit la corruption comme étant la mesure dans laquelle le pouvoir public est exercé pour le gain personnel. La communauté de développement international réalise de plus en plus que, parmi les institutions nécessaires au contrôle de la corruption, aucune n'est plus importante qu'un parlement efficace.

L'Organisation mondiale des par-

lementaires contre la corruption, la GOPAC, a pour mission de développer la capacité des parlements et des parlementaires du monde entier à lutter contre la corruption. John Williams, député d'Edmonton–St. Albert, a été le maître d'œuvre de la création et de l'expansion de la GOPAC. CANPAC, la section canadienne, se concentre surtout sur l'aide canadienne dans la lutte mondiale contre la corruption. Les ex-parlementaires sont invités à se joindre à la fois à l'organisation mondiale et à la section canadienne.



M. John Williams, député et Président de la section canadienne de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption.

La GOPAC ne juge pas nécessairement son succès par ses résolutions ou déclarations, mais plutôt par les améliorations pratiques de la surveillance parlementaire, le cadre législatif de l'administration publique, la tenue des parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions démocratiques

et l'engagement de la population à combattre la corruption. L'expertise dans les outils et les techniques anticorruption est importante, mais pas suffisante : il faut l'engagement politique et les compétences nécessaires pour former des coalitions, mobiliser la population et exercer des pressions politiques. Tous des domaines où l'expérience d'ex-parlementaires peut être particulièrement utile.

À sa plus récente conférence mondiale, à Arusha, en Tanzanie, la GOPAC a mis sur pied une série de groupes de travail sur les principales questions

de la lutte contre la corruption : la surveillance parlementaire, l'immunité parlementaire, les codes de déontologie, l'engagement à surveiller les prêts et subventions au développement, les conventions anticorruption, mécanismes efficaces de lutte au blanchiment d'argent et la transparence des recettes provenant de l'exploitation des ressources. Les ex-parlementaires canadiens sont invités à contribuer aux travaux de ces groupes de travail mondiaux. C'est l'occasion de faire une contribution à une importante

cause, tout en se faisant des amis et des connaissances de partout dans le monde. Pour plus de renseignements, prière de contacter Martin Ulrich, directeur, Secrétariat de la GOPAC au Centre parlementaire (613-237-0143, poste 322).

Regard sur 50 fabuleuses années



par DOUG FISHER
The Ottawa Sun,
Édition du 30 juillet 2006

Le moment est venu de partir, j'aurais même peut-être dû le faire avant. J'aurais envie, au moment où j'écris ma dernière chronique pour le *Ottawa Sun*, d'être laconique. Une envie de faire fi de mes sentiments, qui me vient peut-être de ma jeunesse passée dans une famille de cheminots ou des années que j'ai passées dans l'armée comme simple soldat, lors de la Deuxième Guerre mondiale. Dire adieu était alors quelque chose qui était devenu banal.

Je suis devenu chroniqueur parlementaire en 1961 au *Toronto Telegram* alors dirigé par John Bassett, maintenant décédé. Quand le *Toronto Telegram* a fermé ses portes en 1971, je suis passé au nouveau *Toronto Sun*, grâce à Doug Creighton, le fondateur et l'éditeur de ce journal, et grâce aussi au rédacteur en

chef, Peter Worthington – deux hommes avec qui j'ai beaucoup aimé travailler. J'étais député – je représentais le CCF-NPD dans la circonscription de Port Arthur – quand j'ai sollicité un poste de chroniqueur. Je n'ai pas fait ça parce que je voulais une tribune privilégiée pour passer mes messages politiques, mais parce que j'étais criblé de dettes, car le fait d'être député me coûtait une fortune.

Mon salaire de député était de 10 000\$ par année et je recevais en plus 2 000\$ pour couvrir mes dépenses personnelles (les fonctionnaires les mieux payés recevaient alors environ 26 000 \$). Avec ce revenu, il fallait que je paie pour deux résidences – une dans ma circonscription et une autre à Ottawa. Je payais en outre des factures de téléphone très élevées à cause des appels interurbains – y compris tous les appels à frais virés que je recevais de mes électeurs!

Nous avions un laissez-passer qui nous permettait de prendre le train autant de fois que nous le voulions, mais cela ne couvrait pas le prix de la couchette lors des voyages effectués la nuit. Ce qui fait que les fréquents déplacements entre Ottawa et la circonscription coûtaient très cher – ainsi que les déplacements en auto dans la circonscription.

De plus, les nouveaux députés devaient partager un petit bureau ainsi que les services d'une secrétaire – la moitié de la journée pour chacun.

J'ai été le premier député des temps modernes (en 1960) à réclamer un meilleur salaire et de meilleurs services, et j'ai été vertement critiqué pour l'avoir fait.

J'AI PERSÉVÉRÉ PLUS LONGTEMPS QUE TOUS LES AUTRES

Mes chroniques remportaient suffisamment de succès pour que je renonce à me porter à nouveau candidat aux élections de 1965. J'ai quitté mon siège de député pour devenir membre de la tribune parlementaire.

Quarante ans plus tard, j'étais encore là, mais tous ceux et celles qui y étaient quand moi je suis arrivé avaient quitté – des journalistes et des chroniqueurs comme Charles Lynch (de *Southam*), George Bain (du *Globe and Mail*), Blair Fraser (de *Maclean's*), Norman Depoe (de la télévision de CBC), Judith Robinson (du *Telegram*), Grattan O'Leary (du *Ottawa Journal*) et beaucoup d'autres.

Je suis parfois surpris moi-même quand je pense à toutes les années que j'ai consacrées à mes chroniques, à tout ce que j'ai écrit – plus de 2 400 chroniques pour le *Sun*, ce qui représente plus de trois millions de mots.

Les seules limites qui m'ont été imposées quant au contenu des textes que j'ai écrits ou aux opinions que j'ai exprimées sont celles que je me suis moi-même imposées. Les rédacteurs en chef, autant au *Telegram* qu'au *Sun*, ont excellé dans l'art de respecter mes textes – sauf les quelques fois où ils ont eu peur que le journal soit poursuivi pour libelle diffamatoire.

J'ai conservé ma mentalité de député de l'opposition dans ma carrière journalistique. Au fil des ans, j'ai plus souvent critiqué qu'approuvé le travail des parlementaires, quel que soit le gouvernement en place. Par choix, je n'ai pas profité de ma tribune pour faire constamment l'éloge du NPD, contrairement au député conservateur Dalton Camp, qui a été aussi conservateur dans ses chroniques qu'il ne l'a été per-



Douglas Fisher, son épouse Jeanie Fleming, le rédacteur en chef du *Toronto Sun* de l'époque, Mike Strobel, le chroniqueur John Downing et le fondateur du *Toronto Sun*, Douglas Creighton – qui a engagé Douglas Fisher en 1971 – lors d'une cérémonie d'intronisation au Canadian News Hall of Fame tenue à Toronto en mai 2000.

Pour conclure, M. le Président...

sonnellement toute sa vie durant.

Étant donné que les libéraux ont été au pouvoir plus souvent que les conservateurs, on m'a parfois accusé d'être antilibéral. Si je le suis, cela remonte aux années 1930, car j'étais alors en réaction contre le respect profond que mon père vouait à Mackenzie King et à son parti et je me suis encore plus distancé des libéraux durant la guerre au moment de la crise de la conscription. Et en vieillissant, bien sûr, j'ai développé un esprit encore plus conservateur.

L'arrogance du gouvernement, le contrôle démesuré qu'il exerce sur le Parlement et la faiblesse de l'opposition ont été mes sujets préférés durant les quatre mandats que j'ai remplis comme député – et on en parlait beaucoup sur la Colline et dans la presse.

Ces thèmes m'ont suivi quand j'ai accédé à la tribune parlementaire et j'ai écrit beaucoup de choses là-dessus.

Presque 50 ans plus tard, je peux seulement dire que le gouvernement est devenu immense, que le cabinet du premier ministre et beaucoup plus gros et plus puissant qu'il ne l'était auparavant, que les chefs de partis, et en particulier le premier ministre et la Chambre des communes, reçoivent toute l'attention – et que la faiblesse de l'opposition que nous déplorions dans mon temps ne lui laisse aujourd'hui qu'un rôle insignifiant.

Stephen Harper exerce un pouvoir plus suprême et plus absolu sur le gouvernement, sur son cabinet, sur la Chambre des communes et sur le pays que ne l'a jamais fait John Diefenbaker, qui était au pouvoir la première fois que j'ai été élu député en 1957. Les députés actuels sont certainement

aussi capables et aussi travaillants que ne l'étaient les députés élus durant le règne de Diefenbaker – ils sont également plus instruits qu'autrefois et ont droit à de meilleures installations et à de meilleurs services de soutien. Paradoxalement, ils jouent un rôle beaucoup moins important que les députés de l'époque et leur rôle s'est encore affaibli avec le temps parce que la discipline de parti a été renforcée et parce que l'influence des conseillers et des doreurs d'image s'est considérablement accrue au cabinet du premier ministre et dans

les bureaux des autres chefs de partis.

John Diefenbaker et Lester (Mike) Pearson ont été les deux derniers premiers ministres à passer beaucoup de temps à la Chambre des communes en dehors de la période de questions quotidienne. Dans leur temps, il y avait normalement beaucoup de monde dans les gradins lorsque venait le moment d'adopter une mesure législative importante.

LA CAMARADERIE A DISPARU

Pierre Trudeau a changé la donne. Il disait la vérité quand il affirmait qu'il croyait que le temps passé en Chambre était une perte de temps et que cela l'ennuyait. Ses ministres l'ont imité et après 1968, il est devenu rare de voir plus de deux ministres en Chambre en dehors des périodes de questions. La Chambre a cessé de siéger en soirée, on a établi un calendrier annuel des jours de séance du Parlement et les vacances parlementaires ont été instituées. Le sens de la camaraderie s'est complètement évaporé.

Si la Chambre des communes intéresse de moins en moins les gens et n'est plus ce lieu dramatique et dynamique où se

jouait autrefois la vie parlementaire fébrile, c'est parce que le public a cessé d'assister aux débats et que les députés ont cessé d'y participer. Aujourd'hui, même un gouvernement minoritaire constamment en péril ne réussit pas à susciter l'intérêt pour ce qui se passe en Chambre en dehors des périodes de questions.

Qui écoute encore les débats? Très peu de gens, même si les débats sont télévisés. Peu de gens écoutent et peu de gens font du reportage sur les pourparlers législatifs. Les médias et les politiciens se concentrent plutôt sur le côté spectacle ou sur les controverses parfois comiques que peut susciter la période de questions.

Le Hansard, qui est le compte rendu officiel des délibérations de la Chambre des communes, n'a jamais été un bon vendeur. Aujourd'hui cette publication est presque oubliée, surtout depuis que les débats sont télévisés et qu'ils y a des sites et des blogues politiques sur le Web. Bref, le parquet de la Chambre des communes n'est plus un théâtre important, sauf durant la tenue de cette rémanence du parlement britannique – la période de 45 minutes durant laquelle tout est parfaitement orchestré et où les couteaux volent bas dans un esprit d'extrême compétition, c'est à dire la période de questions.

L'influence des ministres a, elle aussi, beaucoup diminué. Quand je suis arrivé à Ottawa il y a 49 ans, le cabinet comptait de 22 ministres. À la fin de règne de Jean Chrétien, il y en avait 39 au sein du cabinet, ce qui signifie une dilution considérable du pouvoir de chacun.

Un seul de ces ministres sort encore du rang : le ministre des Finances. Il n'est plus possible pour un ministre de dominer une région au complet ou un secteur d'activité important. Il y a très longtemps que nous n'avons pas eu un ministre de l'Agriculture aussi influent que ne l'était Gene Whelan il y a 30



Douglas Fisher reçoit en juin 2001, au Sénat, des mains du premier ministre Jean Chrétien, un Prix de reconnaissance pour services exceptionnels.

Pour conclure, M. le Président...

ans seulement, ou un ministre du Travail aussi important que ne l'a été Bryce Mackasey. Il est impensable aujourd'hui qu'un ministre puisse dominer l'Ouest canadien autant que ne l'a fait Jimmy Gardiner de 1935 à 1957, ou qu'un ministre tout-puissant comme C.D. Howe puisse aujourd'hui régner sur l'industrie et le commerce au grand complet.

DES INITIATIVES AUDACIEUSES

Le gouvernement de cabinet a fait place au gouvernement de premier ministre et le centre du pouvoir se situe essentiellement au Cabinet du Premier ministre et au Bureau du Conseil privé. Le CPM et le BCP réunis ont maintenant plusieurs centaines d'employés à leur service, comparativement à la vingtaine de personnes qui travaillaient au cabinet du premier ministre Pearson ou à la dizaine de personnes qui travaillaient au cabinet de Mackenzie King.

Si les remarques que j'ai faites jusqu'ici laissent à penser que je suis dur ou négatif vis-à-vis les tendances qui se dessinent sur la scène politique et au gouvernement, je vous dirai que je pense que depuis 1957, les gouvernements se sont montrés très créatifs et ont tenté beaucoup d'expériences. De très nombreuses initiatives audacieuses et portueuses ont été adoptées.

La mise en place de l'État providence était pratiquement terminée à la fin de l'époque Trudeau. Beaucoup d'innovations fédérales ont été faites autant dans le secteur de l'économie que dans celui de la culture – dans les arts, la musique, les loisirs et les sports. Toutes sortes de commissions, de sociétés d'État, de fondations et d'agences fédérales ont été créées et financées, et à partir du gouvernement de Brian Mulroney, nous nous sommes aussi départis d'un bon nombre de sociétés d'État.

Des organismes spéciaux, non gouvernementaux, ont encadré beaucoup d'initiatives et de programmes. Par conséquent, il est difficile de trouver un secteur d'activité auquel le gouvernement fédéral n'a pas touché, qu'il s'agisse des subventions accordées pour l'achat d'équipement de hockey pour les enfants ou de celles visant à procurer de meilleurs fauteuils roulants motorisés aux personnes âgées.

OÙ ALLONS-NOUS?

Même si la Chambre des communes n'a plus autant d'importance quand vient le moment de débattre de questions importantes comme les relations fédérales-



Douglas Fisher accueille, vers 1964, la future grande vedette souverainiste, René Lévesque.

provinciales ou les problèmes fiscaux auxquels sont confrontées les villes canadiennes, le débat se poursuit ailleurs, dans d'autres forums – entre les groupes de lobby et les organismes non gouvernementaux ainsi qu'au deux autres ordres de gouvernement, le

provincial et le municipal.

Pour conclure ma dernière chronique, j'ai une question importante à poser et je veux tenter d'y répondre : Où le Canada s'en va-t-il?

Je pense que le Québec, qui a été au centre de toutes nos politiques pendant tout le temps que j'y ai consacré, ne va probablement pas de séparer du Canada (il y a dix ans, je pensais le contraire).

La situation démographique, si on tient compte des naissances, de l'immigration et des préférences linguistiques, indique que « la francophonie » perd sans cesse du terrain au Canada. Dans 25 ans, je crois que l'Ouest sera devenu la région la plus puissante du Canada – la plus riche et la plus fédéraliste aussi. En même temps, l'ensemble du Canada devrait être aussi prospère que les au-

tres pays du monde car nous avons des ressources naturelles considérables et des gens talentueux.

S'il y a une question importante que les Canadiens doivent régler au cours des dix prochaines années, c'est la suivante : comment allons-nous faire pour parvenir à régler de façon intelligente et sensée le problème de base qui affecte actuellement toute notre politique, c'est-à-dire le sentiment anti-américain galopant qui nous anime?

Si nous n'arrivons pas à contenir cette vague et à transformer ce courant en détermination nationale à mieux connaître nos voisins et à leur faire comprendre nos revendications, nous nous exposons à des problèmes majeurs et à des représailles organisées de la part des États-Unis.

En guise de conclusion, j'ajouterai que je sourcille un peu quand les Canadiens se vantent de nos vastes étendues de terre et de la manière supérieure dont nous agissons au chapitre de la santé ou par rapport au maintien de la paix – parce que cette vantardise n'est vraiment pas une caractéristique canadienne.

Néanmoins, je prends aujourd'hui ma retraite, à l'âge de 86 ans, et je suis toujours aussi positif, en ce qui a trait au Canada, que je ne l'étais dans la vingtaine, quand je suis revenu de la guerre.

Au cours du siècle qui s'amorce, il y aura autant de possibilités qu'il y en a avait il y a cent ans avec l'ouverture de l'Ouest, avec la promesse d'une société meilleure dans l'avenir – il faut cependant que nous cultivions notre intelligence politique. [traduction]

Au revoir!

Doug Fisher a représenté Port Arthur, Ontario en tant que membre du PSDC de 1957 à 1961 et en tant que membre du NPD de 1961 à 1965

Ils nous ont quittés

Nous rendons hommage aux ex-parlementaires qui sont décédés récemment

Suite aux erreurs qui se sont glissées dans notre dernier numéro, nous publions de nouveau les avis de décès de Cliff McIsaac et de John Gilbert.



Mark Lorne Bonnell

Ex-Sénateur retraité et respecté de sa communauté, l'honorable Dr Lorne Bonnell, est décédé le 9 octobre dernier, à Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard. Il avait 83 ans.

Né dans la communauté rurale de Hopefield, à l'Île-du-Prince-Édouard, le Dr Bonnell a établi une clinique familiale à Kings County, une clinique populaire qu'il a maintenu pendant près de 40 ans. On dit qu'il a mis au monde plus de 3000 bébés. Il a été élu député de l'Assemblée législative de l'Île du Prince Édouard en 1951 où il a occupé plusieurs postes de ministre.

Nommé au Sénat en 1971 par le très honorable Pierre Elliott Trudeau, il est particulièrement reconnu pour le rapport de son Comité sénatorial spécial de l'enseignement postsecondaire. L'honorable Elizabeth Hubley a rendu hommage au regretté Dr Bonnell lors d'une session du Sénat en disant ceci : « Pour la plupart des habitants de ma province, le sénateur Bonnell était une légende vivante, car il avait accompli tant de choses au cours de sa vie, aussi bien dans la profession qu'il avait choisi d'exercer, la médecine, qu'en politique et au gouvernement. C'était un homme très énergique et déterminé qui voulait apporter quelque chose aux autres. »

Epoux de feu Ruby Bonnell (née Jardine), le Dr Bonnell laisse dans le deuil ses enfants Mark et Linda.



David Rooney

David Rooney, ancien député libéral de Bonavista-Trinity-Conception, à Terre-Neuve, est décédé à l'âge de 69 ans le 9 novembre 2006, à l'hôpital St. Clare's Mercy de St John's.

M. Rooney a remporté quatre élections consécutives dans sa circonscription, de 1972 à 1980. Il a été défait en 1984 par le progressiste-conservateur Morrissey Johnson.

Il est né en 1937, dans la petite ville de Lower Island Cove, sur la basse côte nord de la baie Conception. Il était enseignant avant de se lancer en politique.

Comme politicien, il était considéré comme un homme travaillant, qui se concentrait davantage sur les questions locales que sur les grands dossiers provinciaux ou fédéraux.

Dans une récente entrevue accordée au Telegram (St. John's), l'ancien député provincial de Terra Nova et ex-président des libéraux provinciaux, Tom Lush, racontait que M. Rooney était un collègue fiable : « J'ai été dans l'opposition pendant longtemps lorsque les libéraux fédéraux étaient au pouvoir; nous comptions sur eux pour nous aider et je savais que je pouvais compter sur Dave Rooney. » M. Lush a également parlé de l'épouse de M. Rooney comme « d'une personne importante dans sa réussite politique et personnelle ».

M. Rooney laisse dans le deuil son épouse Ruth et son fils David.



Cliff McIsaac

L'ancien député libéral de Battleford-Kindersley, à la Saskatchewan, Joseph Clifford McIsaac est mort à l'âge de 74 ans à Guelph, en Ontario, le 25 juillet 2006, des suites de complications dues à la maladie d'Alzheimer. Il est né à l'Île du Prince-Édouard en 1930. Il a obtenu un diplôme du Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse en 1950 et du Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario en 1955. Il était propriétaire et gérant de la clinique vétérinaire Unity à Unity, à la Saskatchewan. Plus tard, il devint propriétaire et gérant de la clinique et pharmacie vétérinaires Northwest à North Battleford, à la Saskatchewan. Ce fut la première clinique de gros animaux dans cette province. Des cliniques similaires se sont ensuite implantées partout dans les Prairies.

En 1964, il fut élu à l'Assemblée législative de la province de la Saskatchewan et y fut réélu en 1967 et en 1971. Il a été élu à la Chambre des communes en 1974 et a été whip du parti libéral du premier ministre Trudeau. Il a servi comme secrétaire parlementaire du ministère des Transports et du ministère de l'Expansion économique régionale et présidé le comité sur l'expansion économique régionale.

Il fut défait en 1979 et en 1980. Il a ensuite exercé plusieurs fonctions, comme celles de commissaire de la Commission canadienne du lait et de président du Conseil national de commercialisation des produits agricoles.

Sa femme Marie McIsaac de Guelph et ses six enfants lui survivent.



John Gilbert

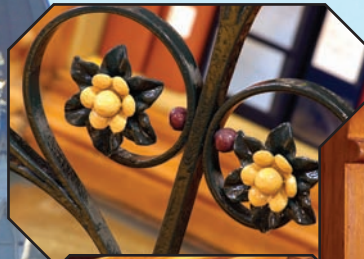
John Gilbert, ancien membre du NPD, est mort le 7 août 2006 à l'âge de 85 ans.

Lorsqu'il devint avocat, il travailla pour l'Armée du Salut en fournissant des conseils juridiques gratuits. En 1963, il s'était présenté comme candidat du NPD aux élections dans la circonscription de Broadview-Greenwood à Toronto, mais a perdu. Il s'était présenté de nouveau en 1965 et a gagné. Il a conservé son siège jusqu'en 1974.

Dans son hommage en ligne, Jack Layton a dit que : « Le travail de John au Parlement était exemplaire. Il croyait, tout comme Tommy Douglas et Ed Broadbent, que les éléments fondamentaux d'une vie saine et prospère ne devraient pas aller et venir selon les fluctuations de l'économie. Il croyait plutôt qu'un gouvernement se devait de défendre les droits et la dignité des personnes de tous les niveaux sociaux et de faire en sorte que personne ne vive sans les nécessités de base ». Il a servi sa communauté pendant 15 ans comme juge de l'Ontario. Il était le mari bien aimé de feu Nora Gilbert. Ses trois enfants, John, Gwen et Peter, lui survivent.

Le nouveau visage de la Bibliothèque

Photographie par Mone Cheng



Suite à la Colline

L'Association canadienne des ex-parlementaires

Dans le prochain numéro...

L'art du chahutage en politique

Une rencontre avec le nouveau sergent d'armes

Un article sur le processus d'inclusion des médias en Afghanistan

*Nous encourageons tous les membres
qui auraient des idées intéressantes d'entrevues,
de reportage, de sujet, de débat ou des
recommandations de livres, à
communiquer avec nous.*

Suite à la Colline est la publication de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Notre bulletin sera conçu de façon à intéresser et à éclairer les ex-parlementaires au moyen d'articles thématiques, inspirés par des enjeux et donnant à réfléchir. Suite à la Colline renseignera les ex-parlementaires sur les activités de leur Association et de leur Fondation pour l'éducation. Il s'agit d'augmenter la participation aux deux entités afin de promouvoir, au pays et à l'étranger, les activités de démocratisation.

Co-présidents honorifiques: Président du Sénat/Président de la Chambre des communes
Fondée en 1987; Loi adoptée par le Parlement le 29 mai 1996

Adresse d'expédition:

L'ACEP, Les Chambres du Parlement, B.P. 768, Édifice de l'Ouest,
Ottawa, ON Canada K1A 0A6

Téléphone: (613) 947-1690 Sans frais 1-888-567-4764

Télécopieur: (613) 947-1764

Courriel: EXPARL@parl.gc.ca Site Web: www.exparl.ca

This publication is available in both official languages.
If you would like an English edition, please contact our office